VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 22 FEVRIER 1933 NUMERO 39

Adresse: "LA [illegible]"
ABONNEMENT
Canada - - - - - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - - - - $2.50
Europe - - - - - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Législature Provinciale

AMENDEMENT OUVRIER A L'ADRESSE

Il est repoussé par 32 voix contre 6 — L'opposition conservatrice veut coopérer avec le gouvernement — Un budget avec deux millions et demi de déficit

Comme nous l'avons déjà annoncé, la première session de la dix-neuvième législature du Manitoba s'est ouverte le 14 février, avec le cérémonial habituel. Son Honneur J.-D. McGregor a fait son entrée à la Chambre escorté par le premier ministre John Bracken et l'hon. Albert Préfontaine.

Discours du trône

Le discours du trône souligne le déclin sans précédent dans le prix des produits agricoles, l'écart extraordinaire entre le coût de la matière première et celui des produits manufacturés et la nécessité d'y trouver un remède. Il signale l'augmentation du chômage et le lourd fardeau qui en résulte pour les autorités; le coût des secours pour la province s'est élevé à près d'un demi-million par mois depuis plus de deux ans, sans parler des secours privés. La loi d'ajustement des dettes, adoptée l'année dernière, a prémuni contre la perte de leurs propriétés de nombreux fermiers et propriétaires d'habitations. Il faut noter que le travail de la commission chargée d'administrer cette loi a été approuvé unanimement et que le principe en a été copié ailleurs. Certains amendements seront apportés à cette loi pour la rendre encore plus efficace.

Le gouvernement demandera que la province cède à la juridiction fédérale certains pouvoirs constitutionnels lui appartenant, en vue d'établir un système d'assurance fédérale contre le chômage et le contrôle fédéral des compagnies d'assurance.

La province s'efforcera de restaurer le marché du poisson avec les Etats-Unis.

Réponse au discours

Ralph Maybank (Winnipeg) et E.-D. Jonasson (Gimli), proposeur et secondeur de la réponse au discours du trône, ont déclaré qu'une réduction des taux d'intérêt s'impose, si l'on veut éviter la banqueroute. Le second a fait l'éloge des Islandais, Polonais et Ukraniens de sa circonscription où l'esprit de charité et de coopération est développé au point qu'il n'y a pas parmi eux un seul cas de secours direct.

$400,000 de taxes

L'hon. E.-A. McPherson, trésorier provincial, dans son rapport annuel de l'Association des prêts agricoles du Manitoba, déclare qu'il est dû plus de $400,000 de taxes sur les terres hypothéquées à l'association. Il est clair que celle-ci ne peut payer cette somme. Trop d'emprunteurs considèrent leur dette au gouvernement d'une façon tout autre qu'une obligation ordinaire. Si l'association devait liquider ses affaires, il en résulterait des pertes sérieuses.

Coopération des conservateurs

M. F.-G. Taylor, chef des conservateurs, définit clairement quelle sera l'attitude de son parti au cours de cette session. Celui-ci est tout disposé à aider le gouvernement par tous les moyens en son pouvoir, afin de trouver une solution aux problèmes de la province. Jusqu'ici, on a passé trop de temps à discuter et pas assez à trouver des remèdes à la situation. M. Taylor est tout à fait d'accord avec le gouvernement pour avoir une session courte et efficace.

Le chef de l'opposition remarque que la loi électorale amendée ne vaut pas mieux que la première, à en juger par les résultats de l'été dernier. Les ministériels, qui ont recueilli en chiffres ronds 100,000 voix, sont représentés par 39 députés et les conservateurs, avec 90,000 voix, n'en ont que 10.

Vers la socialisation

John Queen, dans un discours de deux heures, a préconisé l'établissement d'un "commonwealth" coopératif, avec la socialisation de toutes les industries et de toutes les ressources naturelles. Le chef ouvrier a fortement critiqué le gouvernement en tant que défenseur de l'ordre social actuel si défectueux et pour nous sortir du chaos, il a proposé un amendement à l'adresse qui demande l'instauration d'un système social basé sur les principes de la nouvelle "Coöperative Commonwealth Federation".

Le premier ministre Bracken a exprimé l'opinion que cet amendement, à cause de son caractère, aurait été mieux présenté sous forme de motion; on ne voit pas bien ce qu'il a à voir avec l'adresse en réponse au discours du trône.

Un déficit de $2,500,000

Lundi soir, M. Bracken a annoncé que le budget serait établi avec un déficit de deux millions et demi. Le gouvernement en a décidé ainsi plutôt que d'augmenter les taxes de 50 p.c., d'éliminer les services sociaux ou de supprimer les payements d'intérêts.

Deux députés travaillistes, M. Hyman (Winnipeg) et M. Lawrence (Saint-Boniface) ont parlé en faveur de l'amendement Queen. Ce dernier a cité l'encyclique de Pie XI qui dénonce les abus du capitalisme.

L'amendement Queen a été défait par 32 voix contre 6.

Comités permanents

Voici la composition des comités permanents pour la session:

Amendements aux lois — Hon. MM. Clubb, Major, McDiarmid, McKenzie, McLeod, McPherson; MM. Bachynsky, Campbell, Curran, Dinsdale, Evans, Foster, Griffiths, Haig, Hawkins, Hyman, Ketchen, Lawrence, MacCarthy, Maybank, McKinnell, Mooney, Muirhead, Munn, Pratt, Queen, Schultz, Welch.

Comptes publics — Hon. MM. Clubb, McPherson; MM. Bachynsky, Berry, Boivin, Breakey, Campbell, Evans, Farmer, Garson, Griffiths, Haig, Hryhorczuk, Ivens, MacCarthy, Maybank, Morton, Munn, Rutledge, Schultz, Webb.

Affaires municipales — Hon. MM. McLeod, McPherson; MM. Barclay, Berry, Boivin, Breakey, Dinsdale, Farmer, Foster, Hryhorczuk, Jonasson, Ketchen, Lawrence, MacCarthy, MacKenzie, McIntosh, McLenaghan, McKinnell, Mooney, Morton, Muirhead, Poole, Renouf, Rutledge, Sigfusson, Westwood, Wiebe.

Agriculture et immigration — Hon. MM. McKenzie, McLeod, Préfontaine; MM. Breakey, Campbell, Christie, Curran, Foster, Hyman, Ivens, MacKenzie, McIntosh, McLenaghan, Mooney, Munn, Poole, Pratt, Renouf, Sigfusson, Webb, Welch, Wostenholme.

Services publics et ressources naturelles — Hon. MM. Bracken, McDiarmid, McKenzie, Préfontaine; MM. Boivin, Curran, Dinsdale, Hryhorczuk, Jonasson, Ketchen, Lawrence, McKinnell, Muirhead, Poole, Pratt, Queen, Sigfusson, Webb, Welch, Wiebe, Wostenholme.

Privilèges et élections — Hon. MM. Bracken, Clubb, Hoey, Major; MM. Bachynsky, Barclay, Berry, Breakey, Christie, Dinsdale, Evans, Farmer, Garson, Hawkins, Jonasson, Maybank, Mooney, Queen, Renouf, Rutledge, Westwood, Wostenholme.

Bills privés, imprimés et bibliothèque — Hon. MM. Hoey, McDiarmid, Préfontaine; MM. Barclay, Christie, Garson, Griffiths, Haig, Hawkins, Hyman, Ivens, MacKenzie, McIntosh, McLenaghan, Morton, Munn, Poole, Renouf, Schultz, Webb, Westwood, Wiebe.

LA CAUSE EN GRAND PROGRES

Les conservateurs s'occupent très sérieusement de la motion Boulanger sur la monnaie bilingue

Ottawa. — Il existe une activité inaccoutumée dans les cercles conservateurs, de ce temps-ci. De fréquentes conférences sont tenues. Une des causes de ces nombreuses réunions est la résolution de M. Oscar-L. Boulanger, député libéral de Bellechasse, demandant la monnaie bilingue.

Le statut qui gouverne la monnaie, comme les autres lois fédérales du Canada, est en français comme en anglais, mais on désirait savoir si les billets émis en vertu de cette loi devraient également être dans les deux langues. Des avocats canadiens-français et anglais, consultés à ce sujet, auraient répondu dans l'affirmative. Cependant, malgré cette opinion, il y a encore des récalcitrants qui ne croient pas que cette partie de la loi devrait être observée dans tout le Canada. Les perspectives sont de plus en plus encourageantes en faveur de la monnaie bilingue et le mouvement fait certainement du progrès.

Réélu président



L'HON. P.-A. TALBOT, député de La Vérendrye, réélu président de la Chambre pour un troisième terme.

CONVENTION DES COMMISSAIRES

Elle a lieu aujourd'hui et demain à Winnipeg — Nos commissaires s'assemblent à Saint-Boniface

C'est aujourd'hui et demain que se tient à Winnipeg la convention annuelle des commissaires d'école de la province. Les commissaires de langue française se sont réunis dès hier soir, à l'Académie Provencher, pour la première des trois séances de leur convention particulière. M. Sauveur Marcoux, leur président, et M. le magistrat Henri Lacerte, président de l'Association d'Education, leur ont souhaité la bienvenue. Ils ont entendu une causerie du Dr Collin sur l'hygiène; puis le reste de la soirée a été consacré à l'étude des résolutions qui seront soumises à la convention de Winnipeg.

Voici le programme des séances d'aujourd'hui et de demain:

Mercredi 22 février, 8 h. du soir — Allocution, R. P. Bourque, S.J., visiteur. Allocution, M. l'abbé d'Eschambault, visiteur. Etude des résolutions (suite), M. Marion. Causerie sur l'Association, Rév. Frère Joseph. Affaires nouvelles. Election des officiers. Remarques par Mgr Jubinville.

Jeudi 23 février, 8 h. du soir — Allocution par le président élu. Affaires inachevées. Comédie, déclamation, chant. Lunch et rafraîchissements.

Bibliothécaire français au Parlement fédéral

Ottawa. — M. Félix Desrochers, adjoint du bibliothécaire de la cité de Montréal, a été nommé bibliothécaire français du parlement fédéral. Il succède à feu M. de la Broquerie Taché.

M. Desrochers est né à Saint-Charles-sur-Richelieu, le 13 avril 1886. Il fit ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe et étudia le droit à l'Université Laval de Montréal. Il pratiqua la profession d'avocat à Montréal tout en s'occupant de politique, de musique et de sport.

En 1916 il fut candidat conservateur dans Saint-Hyacinthe, et en 1928 et 1930 candidat à l'échevinage dans le quartier La Fontaine. En 1927 il représenta le comté de Saint-Jacques à la convention de Winnipeg, et en 1929 il prit une part active à la convention conservatrice de Québec qui choisit M. Camillien Houde comme chef.

En 1930 l'administration Houde nomma M. Desrochers bibliothécaire de la ville. En 1932, M. Aegidius Fauteux a été nommé bibliothécaire de la ville, M. Desrochers devenant son adjoint.

Quatre religieux mexicains arrêtés

Guadalajara, Mexique. — Deux policiers, entrés dans l'église Saint-Philippe pour y arrêter deux prêtres qui célébraient l'office divin, furent empêchés d'accomplir leur mission par la foule des fidèles. Il fallut un renfort de policiers et de pompiers, ceux-ci armés de lances, pour faire lâcher prise à la foule. Finalement quatre prêtres, treize hommes et deux femmes furent arrêtés.

UN ASSASSIN TIRE CINQ FOIS SUR ROOSEVELT

Il le manque, mais atteint cinq autres personnes, dont le maire de Chicago, gravement blessé

Miami, Floride. — Un anarchiste qui prétend nourrir de la haine contre tous les gouvernements a tenté, mercredi soir, d'assassiner le président-élu, Franklin-D. Roosevelt. Il a manqué son coup, mais il a blessé cinq personnes qui entouraient le président, entre autres le maire de Chicago, M. Anton Cermak.

L'auteur de l'attentat, un individu du nom de Zingara, a fait feu dans le groupe qui entourait l'automobile du président-élu qui s'en retournait à bord du yacht de M. Vincent Astor, après avoir prononcé un bref discours au Bay Front Park. Les cinq coups tirés par Zingara ont tous porté, si aucun d'eux n'a atteint le président-élu.

Ces coups de revolver jetèrent la confusion dans la foule. Ce fut une femme, Mme W.-F. Cross, de Miami, qui saisit l'assassin au bras et leva le revolver en l'air pour qu'il ne lui fût pas possible d'atteindre personne. Plusieurs hommes se jetèrent aussitôt sur l'auteur de l'attentat que les policiers durent protéger contre la foule.

Le maire Cermak s'affaissa aussitôt sur le sol. Les autres victimes demeurèrent comme pétrifiées. Ce sont les spectateurs qui poussèrent des cris. M. Roosevelt était à parler avec le maire de Miami, M. R.-B. Gauthier, lorsque Zinzara a fait feu à 25 pieds de lui. Le président-élu attendit que Cermak et les autres victimes fussent déposés dans une voiture avant de s'éloigner du lieu de l'attentat pour les suivre à l'hôpital. Avant de partir, il leva le bras en l'air pour bien montrer à la foule qu'il n'était pas blessé, demandant à ses voisins de répéter qu'il n'avait aucun mal. Il a aussitôt décidé de remettre son départ de Miami.

Giuseppe Zingara, l'auteur de l'attentat contre le président-élu Franklin-D. Roosevelt, a déclaré aux officiers de police qui l'interrogeaient dans sa cellule de la prison de Miami qu'il ne regrette pas son acte. Le prisonnier, qui parle l'anglais avec difficulté, a déclaré qu'il aime bien M. Roosevelt, mais qu'il veut tuer tous les présidents parce qu'ils oppriment les ouvriers.

Mort subitement



M. JEAN KNIGHT, ancien ministre de France au Canada, frappé d'une syncope à Paris samedi dernier.

M. JEAN KNIGHT MEURT A PARIS

L'ancien ministre de France au Canada est foudroyé sur la rue par une syncope, samedi

Paris. — M. Georges-Jean Knight, ancien ministre de France au Canada et depuis directeur du bureau de la presse au ministère des affaires étrangères, est décédé samedi. Il a été foudroyé dans la rue par une syncope.

Ottawa. — Les cercles officiels et diplomatiques à Ottawa ont été vivement affectés par la nouvelle de la mort subite à Paris de M. Jean Knight, ancien ministre de France au Canada. Durant son séjour de deux années à Ottawa comme premier ministre envoyé par le gouvernement français, il s'était fait un grand nombre d'amis. M. Knight était remarquable par sa haute taille et son affabilité. Venu ici à l'ouverture de la légation française en septembre 1928, il avait été rappelé à Paris en 1930 pour devenir chef du bureau de la presse au ministère des affaires étrangères. Il était âgé de 52 ans.

* * *

En août 1929, M. Knight avait fait une visite au Manitoba qui a laissé parmi nous un souvenir durable. Depuis son départ d'Ottawa, il continuait de s'intéresser vivement aux choses du Canada.

LA S.D.N. PREND PARTI CONTRE LES JAPONAIS

Elle dénonce leur politique en Mandchourie et va tenter un règlement pacifique du différend

Genève. — Le rapport de l'Assemblée de la Société des Nations dénonçant le politique du Japon en Mandchourie a été transmis à tous les gouvernements du monde par le télégraphe sans fil.

Dans ce rapport, la Société des Nations se déclare opposée au maintien et à la reconnaissance de l'Etat du Mandchoukouo, et elle invite les Etats-Unis et la Russie soviétique à se joindre aux puissances membres de la Société pour effectuer un règlement juste du différend entre la Chine et le Japon.

Quelques recommandations

Voici quelques-unes des principales recommandations du rapport de la S. D. N. sur le différend de Mandchourie:

L'Etat de Mandchoukouo doit être dissous; il faut établir en Mandchourie une administration sous la souveraineté chinoise et compatible avec l'intégrité administrative de la Chine.

La dispute doit être réglée selon les principes de la Convention générale (de la S.D.N.), du pacte Briand-Kellogg et du traité des neuf puissances.

Le Japon doit retirer ses troupes de la Mandchourie.

La Chine et le Japon doivent entamer des négociations pour régler leur querelle, avec l'aide d'un comité de la S.D.N. dans lequel entreront les Etats-Unis et la Russie soviétique.

Le rapport a déjà reçu l'approbation de dix-neuf des principaux membres de la Société des Nations. Il sera soumis à la ratification de la Société en assemblée plénière, et il sera discuté vendredi et samedi avant que le vote final soit pris.

Contre la force

En affirmant que la Mandchourie doit demeurer sous la souveraineté de la Chine, et en s'opposant à la reconnaissance de l'Etat du Mandchoukouo, le rapport de l'Assemblée de la Société des nations décide que les puissances ne reconnaissent pas les acquisitions territoriales faites par la force des armes.

Le rapport se base en grande partie sur celui de la commission Lytton, mais il va encore plus loin en censurant le Japon pour ses attaques militaires, et en défendant le droit de la Chine aux trois provinces orientales qui constituent la Mandchourie.

Le Japon est ferme

Tokio. — On dit que le cabinet japonais a adopté, à une séance spéciale, les quatre décisions suivantes: 1o. Le Japon rejette les recommandations de la Société des Nations; 2. Le Japon maintient l'attitude qu'il a prise à la suite du rapport Lytton, c'est-à-dire que l'Etat du Mandchoukouo sera maintenu et qu'il ne consent à négocier qu'avec la Chine directement sans intervention étrangère; 3o. Si l'Assemblée de la Société des Nations adopte les recommandations, le Japon fera un autre exposé de la situation pour lui répondre; 4o. Le délégué japonais votera contre le rapport de la Société des Nations, et si ce rapport est adopté, le délégué japonais se retirera de Genève soit à Londres, soit à Paris sans attendre d'autres événements.

PARIS. — Le compositeur français Henri Duparc, qui fut l'élève de César Franck, est décédé à l'âge de 85 ans.

Parlement Fédéral

M. BENNETT POUR LA RÉCIPROCITÉ

Une volte-face qui déroute l'opposition — La motion Woodsworth repoussée — Nos députés perdent-ils leur temps? — Un système démodé à renouveler

Ottawa. — M. Bennett s'est prononcé, lundi, en faveur de la réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis. Ces derniers, a-t-il dit, sont le grand marché naturel du Canada et le gouvernement est prêt à négocier un traité avec la république.

Cette déclaration, provoquée par une motion libérale demandant la réciprocité, a stupéfié l'opposition. M. Mackenzie King, en réponse, a réclamé une action immédiate pour ouvrir aux produits canadiens le marché des Etats-Unis et a regretté le trop grand retard apporté par le gouvernement à modifier sa politique.

Les associations illégales

Ottawa. — La Chambre a examiné le projet de loi de M. Woodsworth demandant de modifier le code pénal, en ce qui concerne les associations illégales. Il s'agit de rappeler l'article 98 concernant la sédition et les assemblées illégales.

L'article 98 du code criminel, dit en substance M. Woodsworth, a été adopté en 1919, à l'occasion de la grève générale de Winnipeg. Il est possible que l'on interprète cet article de façon à restreindre les activités légitimes du travail organisé. Par ailleurs cet article n'est pas nécessaire parce que d'autres articles du code criminel pourvoient suffisamment au bon ordre public.

M. Woodsworth explique qu'il tient au rappel de l'article 98 du code criminel parce qu'il est contraire au principe reconnu, en droit criminel anglais, qu'un accusé est innocent tant qu'il n'a pas été prouvé qu'il est coupable.

Le chef des "Co-Ops" ajoute qu'il n'a rien à faire avec le parti communiste, qu'il n'est pas communiste et ne veut rien avoir à faire avec le communisme. Il tient cependant à ce que, même dans le cas des communistes, le principe du droit criminel anglais soit respecté.

Mesure exceptionnelle

Cet article du code criminel, répond M. Guthrie, n'a été voté que comme mesure de protection exceptionnelle. En fait, il n'a servi qu'en deux circonstances, en 1919 et en 1932. Cette dernière fois, il s'agissait de huit communistes qui sont maintenant incarcérés. Si l'article en question avait sa raison d'être en 1919, c'est bien plus le cas en 1933, alors que le parti communiste, même s'il se déguise sous le nom de "Labor Defense League", est en pleine activité. Le ministre dit qu'il a reçu de nombreuses pétitions de cette "League". Ce n'était pas des noms français ou des noms anglais qui se trouvaient sur ces pétitions, mais des noms étrangers.

L'ancien ministre de la justice, M. Ernest Lapointe, ne pense pas de même. S'il croyait que l'article 98 du code criminel est nécessaire pour empêcher la prédication du recours à la violence ou même à la simple intimidation, il serait en faveur du maintien de cet article. Mais cet article n'est pas nécessaire pour que notre code proscrive un tel genre de prédication et de propagande.

Cinq fois, M. Lapointe, en tant que ministre de la justice, a présenté un bill identique à celui de M. Woodsworth. La dernière fois c'était en 1930, et pas un seul député conservateur n'a alors dit un mot contre le bill qui a été voté par les Communes. C'est au Sénat que la mesure de rappel a été rejetée. Comment se fait-il que les députés conservateurs, maintenant qu'ils sont au pouvoir, dénoncent si fort un bill qu'ils acceptaient quand ils étaient dans l'opposition et que c'était leur devoir de s'opposer à toute mesure qui ne leur semblait pas bonne?

Les cadets

Dans les crédits militaires, l'entraingment des cadets comporte une dépense de $300,000. C'est une diminution de $60,000 sur l'année dernière.

Mlle Agnes McPhail et M. Woodsworth s'opposent à cet entraînement qui développe l'esprit militaire chez nos enfants. Un grand nombre de députés croient que ces $300,000, dans les circonstances, pourraient être employés plus utilement à soulager les misères du chômage.

Un amendement pour diminuer le crédit de $30,000 a été défait.

La question des liqueurs

Le colonel S.-C. Robinson, conservateur d'Essex-Ouest, a présenté en seconde lecture un bill destiné à permettre l'exportation des boissons alcooliques aux Etats-Unis et dans les pays où la prohibition est en vigueur. Le bill a été battu par une très forte majorité: 100 à 44.

Procédure trop lente

On a vivement critiqué la procédure parlementaire aux Communes. Pendant trois heures on a discuté sur ce sujet, pour admettre finalement que la procédure est vraiment trop lente. Mais on n'a pas encore trouvé de remède à ce mal.

M. Peter McGibbon, conservateur, de Muskoka, a exprimé l'avis qu'un conseil d'administration ordinaire ferait plus en trois semaines que le Parlement en trois mois. M. McGibbon a proposé qu'on forme un comité qui étudierait de quelle manière remanier les usages de la Chambre. Depuis 60 ans, a-t-il dit, le Parlement étudie les estimés parlementaires de la même façon et, "pour l'amour du ciel, mettons-nous un peu à date".

Chaque année, on passe des semaines et des semaines à étudier les estimés budgétaires article par article. Et cela coûte $20,000 par jour. On peut se faire une idée de ce travail quand on sait que les estimés de 1934 forment un volume de 99 pages. D'après le projet de M. McGibbon, c'est un comité qui étudierait les articles du budget, et les membres de ce comité seuls auraient le droit de parler au sujet de chaque article.

La résolution de M. McGibbon se lit comme suit:

"Dans l'opinion de cette Chambre, afin de diminuer le coût de l'administration, abréger la durée de la session et conduire les affaires du pays de façon intelligente et pratique, un comité spécial de la Chambre devrait être nommé pour étudier l'opportunité de soumettre certains estimés à un comité spécial qui recevrait tous les renseignements nécessaires des ministres. Après quoi, ce comité ferait rapport à la Chambre et ce rapport pourrait être discuté en détail suivant les règlements ordinaires de la procédure".

Pratiques désuètes

Après avoir retracé l'histoire parlementaire anglaise, M. McGibbon déclara que la manière d'agir en Chambre est désuète. Si cette procédure était en usage dans les maisons d'affaires, elle n'aurait pas de succès. Actuellement, tous les estimés sont étudiés par toute la Chambre.

Il est temps que le gouvernement fasse ses affaires comme on fait des affaires. Un bon conseil d'administration ferait plus en trois semaines que nous en trois mois. Si jamais le temps s'est prêté à cette réforme, c'est bien aujourd'hui.

La présente session coûtera environ $3,000,000, a continué M. McGibbon. Au moins la moitié de cette dépense dépend de la durée de la session. Si donc elle était abrégée d'un tiers, on pourrait faire une économie d'au moins un demi-million.

Le député de Muskoka considère comme absurde la présente coutume qu'un ministre fasse approuver par les Communes tous les crédits dont il a besoin pour son ministère. Un député pose une question au ministre qui, à son tour, la pose à son sous-ministre avant de répondre au député. Le sous-ministre ne peut répondre à l'interrogateur et nous ne pouvons lui parler. S'il pouvait répondre à un comité, cela sauverait du temps, du temps qui coûte $20,000 par jour.

On pourrait soumettre les estimés à un comité non-partisan, comme on le fait pour les estimés du réseau National.

M. Bennett est absolument en faveur de la résolution et veut du moins qu'on fasse un essai. Il rappelle ce que le Parlement anglais a accompli dans le même sens.

Beaucoup de députés ont exprimé leur avis, pour ou contre, mais le débat est resté en suspens.

HALIFAX. — Les autorités ont reçu des Doukhobors des requêtes qui demandent que l'on use de clémence vis-à-vis de leur chef, Peter Verigin, et qu'on ne le déporte pas en Russie où il a tout à craindre de la part du régime.

ECHOS D'EUROPE

Le cabinet belge reste au pouvoir

Bruxelles. — Le roi Albert n'a pas voulu accepter la démission du cabinet de Brocqueville, de sorte que le gouvernement restera au pouvoir en dépit du vote de méfiance adopté contre le ministère de l'Intérieur, au Parlement.

Le gouvernement Daladier obtient un vote de confiance

Paris. — La Chambre des députés a adopté, par un vote de 359 à 235, le projet financier du gouvernement, après une séance qui a duré 37 heures. La mesure comporte des économies et des nouvelles taxes dont le total s'élève à $210,480,000. Le gouvernement a posé la question de confiance lorsque le moment est venu de prendre le vote. Le projet de loi sera maintenant soumis au Sénat qui, vraisemblablement, le modifiera, ce qui mettra le gouvernement dans une situation assez embarrassante.

La Chambre siégeait depuis dimanche avant-midi. La plupart des députés ont dormi sur leurs banquettes, sortant de la salle seulement une fois de temps à autre pour aller boire ou manger. Les députés de l'opposition ont surtout invoqué "le péril Hitler" pour s'opposer à la réduction des crédits de la défense nationale.

Pour fêter la mémoire de Montyon

Paris. — Dans une de ses très prochaines séances, l'Académie française discutera des cérémonies qu'elle se propose d'organiser à l'occasion du deuxième centenaire de Montyon qui naquit à Paris, en 1733; l'Académie des sciences se joindra probablement à ces manifestations de reconnaissance. Montyon, en effet, est à l'origine du "fabuleux trésor" de l'Institut, c'est lui qui le premier légua aux Académies française et des sciences son immense fortune dont les revenus servent à décerner des prix littéraires, scientifiques et de vertu.

Magasins fermés en France

Paris. — Des milliers de magasins et même de restaurants ont été fermés jeudi à Paris et dans toutes les parties de la France pour protester contre la hausse des taxes. Les contribuables ont convoqué des assemblées à Paris et en province.

Le Pape reconstruit le "Lourdes" du Vatican

Beaucoup de pèlerins ont visité, dans la Ville Eternelle, la "réplique" de la Grotte de Lourdes qui se trouve dans les jardins du Vatican, où elle est d'ailleurs surmontée d'une chapelle et d'une petite flèche gothique. Tous les Papes ont eu coutume de s'y arrêter fréquemment pour prier, au cours de leur promenade quotidienne, et Benoît XV en particulier professait pour ce petit sanctuaire une fidèle dévotion.

Toutefois, sous le rapport de l'esthétique, son "ensemble" n'était pas sans reproche et Pie XI vient de décider qu'il serait démoli. A sa place, les terrassiers et maçons de M. Caselli édifieront une nouvelle "grotte de Lourdes", qui reproduira cette fois le célèbre rocher de Massabielle avec une exactitude parfaite.

La conférence économique mondiale

Londres. — Des financiers, des hommes d'Etat et des économistes en vue sont à préparer le programme de la conférence économique mondiale. Le premier ministre MacDonald a promis aux puissances que cette conférence aurait lieu le plus tôt possible, peut-être en juillet.

L'agenda qui a déjà été composé, comprend six catégories: l'organisation et la production du commerce; la politique des tarifs; les restrictions du commerce international; la reprise de la marche des capitaux; les prix, la monnaie et le crédit.

L'endroit de la conférence n'est pas encore déterminé. Ce sera Londres ou Washington. Une cinquantaine de nations y enverront des délégués.

NOUVELLES AGRICOLES

Le troc aux Etats-Unis

Pour arriver à rétablir un courant d'affaires qui s'était ralenti, les Américains, ou du moins deux millions d'entre eux, aux Etats-Unis, ont résolu de revenir au système primitif du troc.

Environ 150 bourses officielles du troc existent déjà.

On voit l'Université de la Nouvelle-Orléans accepter des balles de coton et du bétail en guise de payement des droits d'inscription.

En Californie, plus de 200,000 chômeurs reçoivent du travail en échange de nourriture et de vêtements. La seul ville de Los Angeles, grâce au système du troc, peut fournir du travail à plus de 100,000 ouvriers.

Des bons, garantis par les énormes stocks de produits, ont été émis à Minneapolis. L'état d'Idaho a également procédé à une émission de bons analogues.

Quatre des bourses officielles du troc sont situées à New-York, à quelques pas de Wall Street. Les transactions en numéraire y sont interdites. On y échange du bois, des pardessus, des chaussures, voire des chiens et de la bijouterie contre des légumes et des produits de métairie ou de basse-cour.

Dans l'Ouest, le système du troc a rencontré un grand nombre de partisans chez les fermiers.

Vente d'une cargaison complète

Nous voyons dans le numéro de décembre de "Canada", publié à Londres, qu'une cargaison de douze cents tonnes de conserves alimentaires canadiennes expédiée il y a quelques semaines en Grande-Bretagne, a été complètement vendue. Cette expédition se composait de conserves de pommes, poires, prunes, maïs, catsup, soupes, mûres Logan, fèves au lard, jus de tomates, betteraves, asperges et pulpe de tomates. Une deuxième expédition arrivant plus tard et qui se composait principalement de conserves de tomates, a trouvé également acquéreur. En consignant ces faits, "Canada" fait remarquer que le commerce d'exportation de conserver alimentaires canadiennes en Grande-Bretagne paraît être sur une base beaucoup plus stable et beaucoup plus permanente qu'autrefois.

PORTAGE-LA-PRAIRIE, Man. — Mme J. Mallott, vieille dame infirme du district de Salem, a été brûlée vive dans l'incendie de sa demeure.

MONTREAL. — S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, après un voyage de convalescence de trois mois en Europe, est revenu en parfaite santé.

TRIBUNE LIBRE

Le coût de l'assistance en 1932

Le montant de plus de $250,000 dépensés en secours directs l'année dernière et dont la cité a payé le tiers se décompose comme suit:

Janvier, $13,043; février, $14,826; mars, $17,099; avril, $19,535; mai, $16,558; juin, $16,232; juillet, $19,853; août, $21,736; septembre $24,223; octobre, $25,043; novembre, $29,898; décembre, $33,388.

Ces sommes ont monté graduellement de mois en mois, la baisse des mois de mai et juin étant attribuée au fait que le chauffage est devenu moindre. On aurait pu espérer une certaine baisse durant les mois des travaux de moissons, juillet, août, septembre. Ces chiffres font comprendre que lorsqu'un citoyen est porté sur la liste de secours, il semble bien y être attaché.

A ces chiffres on pourrait encore ajouter ceux de l'administration des secours, $5,048, ceux du "Social Welfare", $3,472, ceux du retour à la terre, $631, un montant de dépenses diverses de $629. En plus, le montant général payé par la cité pour frais d'hôpitaux a été en 1932 de près de $27,000, auquel on peut ajouter $6,001 pour l'hospitalisation des vieillards ou incurables, $7,442 pour les orphelins, $283 pour frais d'ambulances et frais funéraires.

Avec une population totale portée à 17,010, avec un chiffre actuel de près de 900 familles, un total de plus de 4,000 personnes recevant des secours et qui augmente de jour en jour, cela donne raison à la conclusion des études de nos meilleurs économistes et hommes politiques concluant que cette politique de secours directs par l'oisiveté qu'elle crée, le caractère déprimant qu'elle engendre, sa négation de la loi du travail imposée par le Créateur est contraire au progrès économique, base de la prospérité.

Cette faillite de la politique des secours directs pourrait avoir comme remède une politique de secours par travaux publics qui, pour avoir un caractère efficace, demanderait de forts montants d'argent. L'objection à cette politique serait, pour certains, qu'il y a économie à pratiquer celle des secours directs; mais devant les résultats acquis, le nombre toujours croissant de sans-travail, la perspective qu'avec cette politique l'on arrive à la ruine économique, nos gouvernants vont-ils attendre qu'il soit trop tard pour changer de méthode? Les secours par le moyen de travaux publics, s'ils sont plus coûteux au premier abord, auront l'avantage de faire respecter la loi du travail imposée à l'homme, et, par les travaux exécutés, ramèneront la reprise des affaires et la confiance dans le public. A son tour, celui-ci sera plus encouragé à payer ses taxes, à faire travailler et dépenser.

Une chose qui semblait impossible il y a quelques mois se trouve aujourd'hui dans plusieurs discours de nos hommes politiques, c'est celle de la réduction des intérêts, de la conversion des emprunts, réduction des taux bancaires sur les prêts et autres moyens similaires. La rumeur voudrait que sans troubler en aucune façon l'ordre social par une simple conversion des emprunts et une diminution des taux d'intérêts, notre gouvernement fédéral pourrait trouver une centaine de millions de dollars qu'il pourrait affecter à un programme de secours par travaux publics.

Ceux qui pourraient intéresser St-Boniface seraient: 1o, démolition des pilliers de l'ancien pont Provencher; 2o, construction d'un mur de rempart sur la rivière Rouge, du pont Provencher à l'hôpital, la rivière minant de plus en plus la rive.

Ce sont des travaux qui sont du ressort du gouvernement fédéral, et depuis longtemps à l'étude. Ces travaux, effectués sous la loi des secours, ramèneraient à un niveau plus normal le budget de l'assistance, car il semble bien impossible que notre cité puisse continuer longtemps un budget annuel de $300,000 pour fins de charité, alors que son budget total est un peu au-delà de $700,000.

Déjà notre conseil a prévenu nos gouvernements de la gravité de la situation et de son impossibilité de continuer un budget si onéreux d'assistance. Le gros problème de notre cité est donc le problème de l'assistance, car c'est lui qui crée le vrai problème financier.

Notre population de Saint-Boniface se compose d'une population ouvrière qui ne demande, pour gagner son pain et vivre, que du travail. La crise étant mondiale, elle n'a pas l'avantage d'aller ailleurs gagner l'argent nécessaire au pain de chaque jour. La solution de cet état de choses reste entre les mains de nos gouvernements, la cité étant à bout de ressources. C'est donc vers le gouvernement fédéral que se tournent les yeux pour une solution de ce problème angoissant.

Puisse le gouvernement comprendre la situation et par de sages et audacieuses mesures sauver la situation et ramener non pas la prospérité des anciens temps, mais au moins la vie pour chacun en attendant des jours meilleurs!

G. CHAVANNE,
Président de la Ligue Civique.

Un dernier mot

Messieurs de l'O.J2.C.,

Nous sommes heureux de constater que les Jeunes de l'O.J2.C., par leur correspondant qui, soit dit en passant, s'agite trop pour que la fumée se dissipe rapidement, sont déterminés à vivre et à faire vivre l'oeuvre de la jeunesse.

Vous voulez vivre, certes, et qui plus que la Société Saint-Jean-Baptiste a prouvé que votre mouvement méritait d'être encouragé?

Aujourd'hui, on cherche à dénaturer le mobile justifié qui a motivé l'action récente de notre société nationale, mais ces flots sont parfaitement inutiles. Le fait établi qui restera c'est que nous avons agi sciemment et sagement en vous évitant un "faux pas" qui aurait, nous n'en doutons aucunement, détruit tout le travail de conciliation déjà accompli, et empêché pour l'avenir toute collaboration possible entre ces deux sociétés. De cela, nous n'en voulions pas.

Vous réaffirmez votre respect pour toutes nos sociétés, sans exception, et nous voulons tenir compte de ces bonnes dispositions, en caressant l'espoir que vous n'oublierez pas, à l'occasion, qu'il existe d'autres sociétés à Saint-Boniface qui ont prouvé depuis longtemps leur utilité et qui sont, pour le moins, aussi nécessaires que l'est l'O.J2.C., mais tâchez de faire en sorte que vos propres membres, et non des moindres, pratiquent la vertu de discrétion.

Sur l'avis d'hommes sérieux et de membres du clergé, vous voulez mettre fin à ce débat public, dites-vous? Eh! que n'y avez-vous pensé plus tôt? Tout ce tapage aurait pu être évité et la dignité n'y aurait, certes, rien perdu.

Il vous reste cependant un levain sur la conscience puisque vous vous réservez le privilège de répondre personnellement à qui de droit. Je comprends que ceci s'adresse à moi. Je suis donc à votre entière disposition et j'en profiterai, ne vous en déplaise, pour vous prouver que mes affirmations n'étaient pas "très inexactes". Cette preuve, je la ferai par deux moyens: par votre assaut irréfléchi du 22 janvier et par le témoignage, non sollicité, de certains de vos membres. Si vous voulez éviter de la fumée, vous en resterez là. C'est un conseil qui vaut de l'or; suivez-le et vous vous en trouverez bien.

Tout cela est infiniment regrettable, mais qui l'a provoqué? En finissant ce double épilogue, je réitère mon désir sincère de voir se dissiper ce nuage passager qui laissera, je l'espère, clair et plein de promesses, le ciel de la concorde et d'une vivifiante amitié, au sein maintenant agité de nos sociétés.

J.-H. DAIGNAULT,
Ancien président.

Un discours de M. Gerald Larkin, président de la "Salada Tea"

A l'assemblée de la "Salada Tea Company", M. Gerald Larkin, président, dit en s'adressant à son personnel: "Des réunions comme celle-ci sont une source de plaisir pour chacun de nous. Quand les conditions générales du pays sont mauvaises et que nos propres affaires s'en ressentent, nous trouvons parfois difficile de faire un effort pour nous montrer joyeux et de bonne humeur. Si nous voulons faire un succès de cette nouvelle année, il faut combattre cette impression. Notre bonne humeur devra se traduire, non par de folles mesures optimistes, mais par une confiance raisonnable en l'avenir, basée sur l'histoire du pays et du monde entier.

Nous devons aussi combattre de toutes nos forces les idées des pessimistes et des défaitistes qui assurent que tout va de plus en plus mal et que nous nous dirigeons vers une révolution. Selon moi, voici ce dont l'univers a besoin: une compréhension mutuelle plus grande entre les individus; une appréciation équitable des difficultés de chacun; moins de nationalisme et plus d'internationalisme. C'est cette coopération sincère entre les Alliés et les puissances associées qui a gagné la guerre. Une paix désastreuse et un nationalisme extrême ont détruit cette bonne entente et semé la méfiance dans tous les pays. Des murs tarifaires ont été édifiés, à tel point que le commerce international a cessé d'exister. Si nous voulons revenir à notre vie normale, il faut briser la plupart de ces barrières. Vous en êtes probablement convaincus et devez travailler dans ce but.

Votre influence est grande; vous êtes en contact constant avec votre épicier, lequel est aussi en contact avec les habitants de sa localité; vous rencontrez les agents de diverses autres maisons d'affaires. Faites votre part et graduellement, la vérité ira son chemin. Les politiciens ne peuvent agir s'ils ne se sentent soutenus par la majorité du public, et il est essentiel pour le bien-être du Canada et de cette Compagnie qu'en 1933, ils agissent généreusement, qu'ils abandonnent un nationalisme étroit et comprennent que seul un vaste internationalisme peut nous sauver.

Verigin fait appel aux Doukhobors

Halifax. — Peter Verigin, qui est actuellement détenu aux quartiers généraux du département de l'immigration ici, en attendant que la justice ait décidé si oui ou non il doit être déporté, vient d'adresser une proclamation aux 16,000 Doukhobors dont il est le chef, afin de leur demander de s'abstenir de toute manifestation et de ne pas prêter l'oreille aux incitations des provocateurs. Il leur demande d'acquitter leurs taxes et de ne pas se laisser entraîner à suivre l'exemple de la secte des Fils de la Liberté qui ont été bannis du pays et avec qui les Doukhobors ne veulent plus avoir rien à faire.

VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 22 FEVRIER 1933 NUMERO 39

Le journalisme est devenu l'une des formes nécessaires de l'apostolat contemporain.

Mgr GIEURE.

LA LIBERTÉ

L'homme supérieur est impassible: on le blâme, on le loue, il va toujours.

NAPOLEON.

A PROPOS DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

On note depuis quelque temps, chez nos compatriotes de l'Est, un sursaut de fierté nationale et un mouvement de refrancisation qui semblent promettre de féconds résultats. L'exemple qui vient de ce côté ne peut manquer d'être un stimulant pour nous. Nos frères de la province de Québec, qui sont les maîtres chez eux et dont rien n'entrave sérieusement l'essor naturel, s'aperçoivent qu'ils ont manqué de vigilance et glissent sur une pente dangereuse; mais ils se ressaisissent à temps et vont regagner petit à petit le terrain perdu.

Nous qui ne sommes ici qu'une faible minorité, c'est un effort de tous les jours que nous devons fournir pour contrecarrer l'influence d'un milieu défavorable et sauvegarder notre âme française. Ce n'est pas assez de veiller à ce que notre langue soit en honneur dans la famille, dans la paroisse, à l'école; il faut encore exiger son emploi dans les services publics relevant du domaine fédéral: postes, agriculture, revenu, publications officielles, radio, etc.

Pour nous en tenir aujourd'hui à un seul point de particulière actualité, voici le moment venu où l'on demande à chaque citoyen de remplir une formule de déclaration pour l'impôt sur le revenu. C'est l'une des meilleures occasions qui s'offrent chaque année d'affirmer pratiquement les droits du français trop souvent méconnus.

Dans son récent plaidoyer aux Communes en faveur de la monnaie bilingue, M. Oscar Boulanger disait fort justement: "*Dans quelle langue doit être frappée la monnaie qui sert à payer l'impôt? La réponse est inévitable: dans la langue de ceux qui paient.*" Nous pourrions modifier quelque peu la demande sans avoir rien à changer à la réponse: Dans quelle langue doit être fait le rapport qui sert à payer l'impôt? Evidemment, dans la langue de ceux qui paient.

Il ne s'agit pas là, comme dans le cas de la monnaie bilingue, d'un droit à faire reconnaître. Les formules françaises existent, et pour toutes les parties du pays sans exception: à nous de les employer, à l'exclusion des autres.

Nos maîtres de poste canadiens-français, — nous le reconnaissons avec grand plaisir, — sont fidèles à leur devoir sur ce point; ils ont soin de se procurer la quantité de formules françaises requise pour leur clientèle. S'il leur arrivait de s'oublier, ce serait au comité paroissial de l'*Association d'Education* à y voir. Le maître de poste, quand il n'est pas de notre langue, peut juger cette question sans importance. Il n'en est pas moins tenu de fournir des formules françaises à ceux qui les demandent, et l'on doit le lui rappeler au besoin. L'usage de ces formules ne saurait se limiter à nos principaux centres; il doit atteindre tous nos compatriotes de l'Ouest sans exception, où qu'ils habitent. Les plus isolés ont toujours la ressource de s'adresser directement au bureau central de la perception de l'impôt sur le revenu dont relève sa localité. N'ayons pas peur d'exiger ces formules françaises auxquelles nous avons droit. C'est lorsque l'on frappe à notre porte-monnaie qu'il est le plus facile de se faire respecter.

Qui ne voit que ce grand geste collectif, renouvelé d'année en année, est la meilleure démonstration pratique de notre survivance nationale et une manière très efficace de sauvegarder les droits de notre langue au pays?

Donatien FREMONT.

P. S. — Les formules françaises ne s'appliquent naturellement qu'à l'impôt *fédéral* sur le revenu.

S. E. Mgr Arthur Melanson

Evêque de Gravelbourg, Sask.

C'est aujourd'hui même, 22 février, qu'a lieu dans la cathédrale de Chatham, N.-B., la consécration de S. E. Mgr Arthur Melanson, évêque de Gravelbourg, Sask., qui succède à S. E. Mgr Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, récemment créé cardinal.

L'évêque consécrateur est S. E. Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique. Mgr Villeneuve prononcera le sermon en français et Mgr Joseph-A. O'Sullivan, évêque de Charlottetown, le sermon en anglais. Un grand nombre d'autres archevêques et évêques assisteront à la cérémonie, entre autres Mgr McGuigan, archevêque de Régina, et Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert.

L'intronisation du nouvel évêque de Gravelbourg aura lieu le jeudi 9 mars.

* * *

L'"Action Nationale" trace le portrait suivant de S. E. Mgr Arthur Melanson:

Il est de taille moyenne, mince et d'apparence plutôt ascétique. Sa voix est douce, feutrée comme pour une éternelle confidence. Ses yeux bleu-clair ont l'habitude de la méditation, de l'indulgence; et volontiers, et depuis longtemps il a souri, comme tous ceux qui ont des réserves de bonté, car le pli de ses lèvres s'est figé dans un sourire.

Il se lève: sa démarche est vive, nerveuse, et reflète l'action. Il n'a pas dû s'asseoir souvent en pantoufles fourrées et en robe de chambre, pour activer les tisons du foyer et voir danser la flamme, celui qui, à cinquante ans passés, garde l'allure alerte de son ordination. Et c'est pourquoi il est allé si loin...

Personnalité complexe, sans doute, dans ses affections intimes, si l'on en juge par ses affiliés du sang et de l'esprit. Acadien de face, Québécois de naissance et d'éducation, "Maritime" d'apostolat, Evêque des Prairies. Un résumé géographique du Canada.

Il naît aux Trois-Rivières sous le signe de la Vierge, le jour de son Annonciation; il fait ses "lettres" à Rimouski, dans un humble collège de province sur lequel se prolonge la flambée rouge d'un chapeau cardinalice, et qui court le grand risque de devenir illustre, s'il continue de gratifier l'Eglise et l'Etat de son humilité; il puise aux "Séminaires de la Montagne", à Saint-Sulpice, les sciences sacrées, la solide formation sacerdotale, un amour plus éclairé et plus ardent de Notre-Dame, dont les fils d'Olier ont été de tout temps, à Ville-Marie, les chevaliers servants. "Ce fut la bonne fortune des Canadiens, écrivait naguère le professeur Bracke, que les Sulpiciens aient pris une si large part dans l'histoire religieuse de leur pays"... Cette bonne fortune n'aura pas été entamée par la préparation lointaine et efficace du nouvel évêque de Gravelbourg à ses hautes destinées.

Car il paraît bien que ce nouveau chef de l'Eglise lointaine est un homme d'action et un constructeur. Il n'a pas brillé, il est vrai, dans une chaire d'université, il n'a pas remué des sacs d'argent, il n'a pas bâti de grande cathédrale: il s'est contenté d'agrandir le domaine temporel et spirituel de notre race et d'édifier les âmes.

Bien que sa jeunesse se soit écoulée sur la rive québécoise de la Baie-des-Chaleurs, "mare nostrum", un incident banal de la vie l'avait fait s'agréger au diocèse de Chatham, N.-B., où les Acadiens, au grand émoi des sociologues francophobes, rencontrent les Canadiens du Québec, leur donnent de nouveau l'accolade, après deux siècles, occupent avec eux les points stratégiques et menacent — menace terrible! — de rejoindre leurs frères du Midi et de reconstituer une autre "douce province".

Or personne n'ignore la part qu'a prise le "Petit Père Melanson" dans cette reconquête pacifique. Curé d'une paroisse rurale à peine naissante, il voit avec regret que l'exclusive et mortelle vie des "chantiers" a limité les horizons des jeunes gens de sa paroisse, tari leur esprit d'entreprise et la soif d'indépendance jadis native, en quelque sorte, chez les gens de notre sang, et se traduisant par le noble désir de posséder un lopin de terre, une maison à soi, de travailler pour son propre compte. D'autre part, il sait que derrière la chaîne de montagnes encaissant la Restigouche, il y a des plateaux magnifiques n'attendant que des bras et qu'une tête.

Il veut être la tête et beaucoup aussi les bras.

Il prêche — "opportune importance" — l'Evangile de la colonisation, il adjure, il écrit des bouquins populaires à la gloire de la terre, il vit de la vie des pionniers, il érige des chapelles primitives. Un mouvement se crée chez les siens, qui ne s'est pas encore tout à fait arrêté... Du Témiscouata et de la Matapédia, des Canadiens envahissent ces terres neuves et prometteuses; ce qui n'était jadis qu'une expression géographique à l'odeur de sapin résineux et de cèdre à bardeaux: Five Fingers, Anderson — il en retrouvera un autre dans l'Ouest, hélas! — Kedgewick, etc., fourmille aujourd'hui de braves gens qui vont à la grand'messe, font la causette "sur le perron de l'église", comme dans le Québec, élèvent des enfants qui grasseyent ou roulent délicieusement les rrrr... Un lambeau du Bas-du-Fleuve se nouant à un lambeau de l'Acadie.

Vient de paraitre

Problèmes Economiques de l'heure présente

par LUCIEN ROMIER

Tel qu'annoncé en décembre dernier, l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales a eu l'heureuse idée de réunir en volume les conférences prononcées à l'automne 1932 par M. Lucien Romier, l'éminent économiste français, sous les auspices de l'Institut Scientifique Franco-canadien. Cet ouvrage vient de paraître, dans la série "Documents économiques" des Editions Albert Lévesque, sous le titre "Problèmes Economiques de l'heure présente".

C'est un fort volume de 320 pages, contenant le texte sténographié des cours de M. Romier. Nul doute que le public canadien appréciera à sa valeur cette aubaine extraordinaire qui permettra à tous ceux qui n'ont pas eu l'avantage d'assister à ces mémorables conférences de les lire et de les méditer. La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'étude des méthodes économiques de l'Europe et traite de la production agricole et industrielle, du problème de la distribution, du nationalisme économique, du commerce européen et de l'évolution actuelle de l'Europe en dépendance des problèmes économiques modernes.

Dans la seconde partie, M. Romier étudie la crise du capitalisme, et fait le procès des causes principales qui l'ont amenée; il expose ensuite le conflit entre le capitalisme et le socialisme en Europe, parle des responsabilités de ces deux systèmes et de l'expérience russe. Puis, pour résumer ses exposés, l'économiste rappelle les lois fondamentales du progrès économique et social et trace les devoirs nouveaux qui s'imposent au capitalisme.

Il est inutile d'insister sur l'opportunité d'un tel enseignement, qui peut-être n'apportera pas à la crise actuelle un remède immédiat, mais qui permettra aux économistes, aux industriels, aux commerçants, bref à tous ceux qui ont le souci de leur perfectionnement, des idées saines, pratiques et sûres sur le rôle qu'ils sont appelés à jouer dans l'avenir économique de notre pays.

Malgré le coût élevé de fabrication, le prix de vente de l'ouvrage a été fixé à $1.00 l'unité, pour en faciliter la diffusion. Le volume est en vente chez l'éditeur, 1735, rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

Le voyage à Rome de S. E. Mgr Villeneuve

Québec. — S. E. Mgr Villeneuve quittera Québec, pour son voyage à Rome, le 24, et s'embarquera à New-York, sur le paquebot italien, "Conte di Savoia", le 25, à destination de Gênes.

Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, et l'un des vicaires généraux, présentement en Europe, seront invités à se rendre à Rome pour le Consistoire.

M. le chanoine Jules Laberge, chancelier du diocèse, accompagnera Son Excellence.

Le nouveau cardinal a l'intention de revenir célébrer dans son diocèse les fêtes pascales.

LE CLERGÉ MANITOBAIN

Autour du Calendrier de la "Liberté"

Voici la deuxième partie de l'article des "Cloches de Saint-Boniface", qui complète la liste des membres du clergé manitobain originaire du pays:

La liste publiée par la **Liberté** ne comprend que les prêtres de langue française nés dans la province. Nous voudrions y ajouter les noms de ceux qui ont grandi dans nos institutions, y ont reçu leur formation et sont à un titre égal du pays, bien qu'ils ne soient pas nés au Manitoba.

1. Mgr Arthur Béliveau, né à Mont-Carmel, diocèse des Trois-Rivières, venu au Manitoba à l'âge de 12 ans. A fait ses études au Collège de Saint-Boniface. Ordonné prêtre à Louiseville le 24 septembre 1893. Préconisé auxiliaire de Saint-Boniface le 24 mai 1913 et sacré le 25 juillet de la même année. Elu archevêque de Saint-Boniface le 9 décembre 1915.

2. Mgr Wilfrid Jubinville, P.A., V.G., né à Fall River, Mass. Venu au Manitoba dans son enfance avec ses parents qui s'établirent à Saint-Joseph. Fit ses études classiques au Collège. Ordonné le 15 novembre 1894. Curé de la cathédrale de Saint-Boniface et Vicaire-Général du diocèse.

3. M. l'abbé Elie Rocan, actuellement curé de Saint-Agathe. Né à Montréal le 14 mars 1868. Vint au Manitoba tout enfant et demeura avec ses parents à Winnipeg. Fut l'un des premiers élèves des Soeurs de Jésus-Marie quand elles commencèrent à y enseigner. Fit ses études au Collège et fut ordonné prêtre le 20 juillet 1890.

4. M. l'abbé Alphonse-C. Larivière, fils du Sénateur Larivière. Vint avec ses parents au Manitoba dans son enfance. Fit ses études au Collège. Fut ordonné prêtre à Saint-Boniface le 20 juillet 1890. Décédé en 1914 aux Etats-Unis où il exerça surtout le saint ministère.

5. M. l'abbé Eugène Gauthier, né à Saint-Hyacinthe le 3 avril 1866. Vint avec ses parents qui s'établirent à Sainte-Agathe. Fit ses études classiques au Collège et fut ordonné prêtre à Saint-Boniface le 20 mars 1892. Curé à Lewiston, Maine.

6. Le R. P. Gustave Jean, S.J., fit ses études à Saint-Boniface; fils d'une de nos vieilles familles, bien qu'il n'y soit pas né. Ordonné à Montréal le 31 juillet 1907. Fut recteur du Collège de Saint-Boniface durant plusieurs années.

7. L'abbé Joseph Trudel fit ses études également au Collège. Exerça le saint ministère aux Etats-Unis, surtout dans le diocèse de Manchester. Retiré à Saint-Hyacinthe.

8. L'abbé Louis Laliberté, fut élevé à Saint-Norbert et fit ses études au Collège. Actuellement curé à l'église du Sacré-Coeur, Manchester, N. H.

9. L'abbé Albert Rousseau, né en province de Québec. Vint avec ses parents au Manitoba en bas âge. Fit ses études au Collège et fut ordonné en 1899 à Saint-Boniface. Décédé curé de Mariapolis.

10. L'abbé Achille Rousseau, frère du précédent, actuellement curé à Cadillac, Sask., fit ses études également à Saint-Boniface.

11. L'abbé Joseph Poitras vint avec ses parents au Manitoba, fut ordonné en 1905 et décéda curé de Fannystelle en 1921.

12. L'abbé Hormidas Hogue, actuellement curé d'Elie, né à Saint-Hyacinthe en 1877, fut ordonné prêtre à Saint-Boniface le 19 juillet 1903. Fut élevé au Manitoba.

13. L'abbé Joseph Arsenault, né de parents acadiens dans l'Ile du Prince-Edouard, vint au Manitoba jeune et fit ses études au Collège. Fut ordonné en 1906. Décéda curé de Oak Lake.

14. L'abbé Joseph-Adonias Sabourin, curé de Saint-Pierre, né à Saint-Placide. Vint au Manitoba en bas âge avec ses parents qui s'établirent à Saint-Jean-Baptiste. Fit ses études au Collège et fut ordonné prêtre à Saint-Boniface le 9 juillet 1905.

15. Le R. P. J. Magnan, O.M.I., né à Berthier en 1880. Vint avec ses parents au Manitoba alors que ceux-ci s'établirent à Sainte-Anne-des-Chênes où le jeune homme fut élevé. Après avoir fait ses études au Collège de St-Boniface, il fut ordonné en 1907. Il fut supérieur du Juniorat durant de nombreuses années et est actuellement le Provincial des Oblats du Manitoba.

16. Le R. P. Péalapra, O.M.I., actuellement maître des novices et supérieur à Saint-Laurent. Né en France, mais vint tout jeune au Canada. Fit ses études à Saint-Boniface et fut ordonné le 6 juin 1914.

17. L'abbé Auguste Bernier commença ses études au Collège et les termina à Saint-Claude, France, chez les Chanoines Réguliers. Fut subséquemment curé de Végreville et procureur à l'archevêché d'Edmonton. Enfant du Manitoba et fils du Sénateur Bernier.

18. Le R. P. J.-Baptiste Sauvé, S.J., mort à Montréal en 1930, fit ses études au Collège. Il entra dans la Compagnie en 1907.

19. L'abbé F.-X. Leroux, curé de Fisher Branch, fit ses études au Collège. Il fut ordonné prêtre en 1911 et nommé économe à l'archevêché.

20. Le R. P. Joseph Lajoie, S.J., fit ses études à Saint-Boniface. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1901, aux Etats-Unis. Il est actuellement missionnaire chez les Indiens, en Orégon.

21. Le R. P. Joseph Caron, O.M.I., fut élevé à Saint-Charles et fit une partie de ses études au Collège. Il décéda à Gravelbourg.

22. L'abbé Alphonse Laurin vécut à Lorette et fit ses études à notre collège. Il fut ordonné en 1916 et est actuellement curé de Saint-Adolphe.

23. L'abbé Clovis Paillé fut aussi élevé à Saint-Charles, Manitoba, et ordonné en 1910. Il est actuellement curé de Transcona, dans le diocèse de Saint-Boniface.

24. Son frère, le R. P. Joseph Paillé, O.M.I., ordonné en 1902, est aussi, on peut dire, un enfant du Manitoba.

25. Le R. P. Henri Cormier, S.J., né à Argyle. Fit ses études à Saint-Boniface, au Collège des Jésuites, et entra dans la Compagnie en 1903.

26. Le R. P. Cyrille Pilon, O.M.I., fit ses études au Collège, comme élève du Juniorat. Il entra chez les Oblats et fut ordonné en 1917. Actuellement à Gravelbourg.

27. L'abbé Albert Brunet, vicaire à la cathédrale, vint ici tout jeune avec ses parents qui s'établirent à Saint-Jean-Baptiste. Il fit ses études au Collège alors qu'il était élève du Petit Séminaire. Il fut le premier élève qui sortit de cete maison après y avoir suivi tout le curriculum. Il fut ordonné en 1920.

28. L'abbé Alphonse Fortin, aumônier de l'hôpital de notre ville, fut aussi élève du Petit Séminaire. Il fut ordonné en 1919. L'abbé Fortin avait passé toute sa jeunesse au Manitoba.

29. L'abbé Pierre Picton, curé de Saint-Geneviève, ordonné en 1921, naquit en Savoie mais vint avec ses parents au Manitoba alors qu'il était enfant. Il fut élève du Petit Séminaire et étudia au Collège. Il est de Haywood.

30. L'abbé Hyacinthe Lapointe vint au Manitoba tout enfant avec ses parents qui s'établirent à La Salle. Il fut élève du Petit Séminaire et ordonné en 1922.

31. M. Maurice Saint-Cyr, du diocèse de Gravelbourg, a été élève du Petit Séminaire également. Il fut ordonné en 1923.

32. M. l'abbé Honoré Mazué fit aussi ses études à Saint-Boniface comme élève du Petit Séminaire. Il fut ordonné en 1925. Il est actuellement en France et a été curé au Lac du Bonnet.

33. M. l'abbé Antoine Poirier, vicaire à Ponteix, a aussi fait ses études comme élève du Petit Séminaire au Collège. Il fut ordonné en 1927.

34. L'abbé Victor Cardin fit ses études au Collège de Saint-Boniface. Ordonné en 1926. Actuellement dans le diocèse de Crookston.

35. M. Maurice Baudoux, curé de Prud'homme, Sask., vint ici tout jeune. Il fit ses études au Petit Séminaire et au Collège et fut ordonné prêtre en 1929.

36. M. l'abbé Harold Roy, curé de Oak Lake, a été élève du Petit Séminaire et du Collège. Il fut ordonné en 1929.

37. M. l'abbé Léo Laliberté fit ses études au Collège de Saint-Boniface. Il fut ordonné prêtre en 1930. Il est actuellement curé du Lac du Bonnet.

38. Le R. P. Piedalue, O.M.I., est aussi un enfant du Manitoba. Il est venu à Winnipeg en bas âge avec sa famille qui fut une des premières du Sacré-Coeur. Le Rév. Père passa par le Juniorat. Il fut ordonné prêtre en 1925 et est actuellement au Collège de Gravelbourg.

39. Herménégilde Poirier, du diocèse de Régina, a fait ses études à Saint-Boniface et a été ordonné au cours de l'été dernier.

Comme on le voit, il faudrait ajouter à la liste de la **Liberté** une quarantaine de noms. Cela porterait le chiffre total à tout près de la centaine. A cela il faudrait ajouter les prêtres de langue anglaise, polonaise, allemande ou ruthène qui sont passés par nos institutions et leur sont redevables de leur formation. Il doit y en avoir au moins une vingtaine, peut-être davantage. Disons qu'il est sorti des trois sources de vocations dont nous avons parlé, Collège, Juniorat et Petit Séminaire, environ 125 prêtres et religieux. C'est, malgré tout, un résultat consolant, quand on songe à la pauvreté de la colonie, au nombre restreint de la population, aux distances qui séparent ou éloignent des centres, etc.

Ceux qui ont travaillé à cette oeuvre auront la consolation de voir que leur travail n'est pas resté sans résultats. Espérons que l'avenir nous réservera encore plus de consolations de ce genre et que nos institutions pourront continuer à alimenter nos paroisses et répondre aux besoins spirituels de notre population.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Le français et la radio

Le **Devoir** (Omer Héroux):

L'"Association d'Education des Canadiens français du Manitoba" est, comme l'on sait, la société d'organisation et de défense qui correspond chez nos frères de là-bas à l'"Association canadienne-française d'Education de l'Ontario". Elle fait sans grand tapage d'efficace besogne. Rien de ce qui intéresse la vie de notre groupe ne lui reste étranger. Aussi vient-elle, dans une communication que publie la **Liberté** du 15 février, d'adresser à M. Hector Charlesworth, président de la Commission de la Radio, une lettre qui mérite la plus vive attention.

L'"Association" signale à M. Charlesworth ce qui, lui semble-t-il, "est de toute évidence une sérieuse anomalie dans les émissions radiophoniques de la Commission de la Radio". "Au moment où nous écrivons, dit-elle (la lettre est datée du 8 février), votre Commission a déjà donné quatre concerts d'une double série qui se prolongera probablement jusqu'au printemps. Nous avons eu la regrettable surprise de constater que pas un seul mot de français n'a été dit au cours de ces quatre concerts. Tout: appels de signaux, annonces, notices explicatives, tout se fait exclusivement en anglais."

L'Association, rappelant à M. Charlesworth qu'il y a quelques semaines, à Québec, il nous assurait que "le français aurait sa part légitime dans les émissions de la Commission de la Radio", protestant qu'elle ne croit pas que l'état de choses dont elle se plaint soit l'effet d'une préméditation, lui explique que, si sa lettre traduit une fierté nationale froissée, elle entend signaler aussi le fait "qu'une émission radiophonique transcanadienne unilingue est une utilisation incomplète de la radiodiffusion".

A quoi elle joint ensuite ce bref raccourci d'histoire et de géographie humaine:

"En effet, depuis Halifax et Charlottetown jusqu'aux Montagnes Rocheuses, il est des groupes compacts et nombreux de Canadiens dont le français est la langue maternelle. Ces Canadiens sont les descendants des fondateurs du Canada qu'ils ont toujours eu comme patrie. Ils ont implanté une civilisation qu'ils s'efforcent de cultiver et qu'il serait malheureux de laisser disparaître. Ceci donne à notre commune patrie une physionomie particulière et un cachet propre: dans le concret des faits de tous les jours, dans la tradition historique et dans la réalité géographique, notre pays est un pays bilingue."

Avec grande raison l'Association fait observer à M. Charlesworth que tout ce qui tend à diminuer la connaissance de ce fait essentiel risque d'ajouter aux causes de mésintelligence entre les races, tandis que ce qui contribue à le faire mieux connaître, tel l'emploi du français dans les pièces officielles, dans les émissions radiophoniques, etc., sert la cause de la paix et de la concorde.

L'appel de l'Association sera-t-il entendu? Nous l'espérons. Il invoque d'ailleurs, outre les raisons que nous venons d'indiquer, des arguments sur lesquels il vaudra la peine de revenir l'un de ces jours.

Nous n'y manquerons point.

A l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal

Depuis le mois de mars 1928 une neuvaine solennelle et universelle comme préparation à la fête de saint Joseph se fait chaque année du 10 au 19 mars. Les amis de saint Joseph, par centaines de mille de par le monde, participent à cette neuvaine solennelle. Les suppliques faites à ce bon saint ont obtenu des faveurs remarquables.

Afin de pouvoir participer à cette neuvaine, il faut que les intentions soient adressées avant le 10 mars pour être déposées au pied de la statue à l'Oratoire Saint-Joseph, Côte-des-Neiges, Montréal, P. Q.

NOUVELLES DE PARTOUT

Treize pour cent de la population reçoit des secours

Ottawa. — Depuis le début du présent exercice fiscal, le gouvernement fédéral a déboursé à peu près $11,000,000 pour secours, dont $8,000,000 pour secours directs. L'année de secours qui expirera au 31 mars prochain aura coûté $25,000,000 au gouvernement du Dominion; l'année précédente en avait coûté $46,000,000.

Le nombre total de ceux qui reçoivent des secours est de 1,357,562, près de 13 pour 100 de la population canadienne. Ce chiffre est supérieur à celui de l'an dernier, et si l'aide aux miséreux a coûté $21,000,000 de moins cette année, c'est que le gouvernement s'est limité aux secours directs, dépensant beaucoup moins d'argent en contributions aux travaux de chômage.

L'Université d'Ottawa honore le R. P. Labouré

Ottawa. — Le R. P. Théodore Labouré, supérieur général de l'ordre des Oblats, a été l'hôte de l'Université d'Ottawa. Les étudiants lui ont présenté une adresse en français et en anglais. Il a été ensuite nommé docteur en loi "honoris causa". Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa et chancelier de l'université, présidait, accompagné du R. P. Gilles Marchand, O.M.I., recteur de l'université. Le R. P. Philémon Bourassa, O.M.I, de Montréal, provincial des Oblats de langue française, était aussi présent.

La situation bancaire au Michigan

Détroit, Mich. — Le gouverneur de l'Etat de Michigan a imposé aux banques et aux sociétés fiduciaires un congé légal de huit jours pendant lequel toutes les opérations de ces maisons devaient être suspendues. Ce moratoire a expiré hier. Les banques ne sont restées ouvertes que pour faire des paiements d'urgence; aucun déposant ne pouvait retirer plus de 5 p.c. de son dépôt.

Les banques de Détroit ont mis à la disposition de leurs clients une somme de $30,000,000, mais le public ne paraissait pas pressé d'aller chercher de l'argent.

Cette mesure avait pour but de soulager la situation financière dans l'Etat de Michigan.

Chez les Oblats de l'Est

Ottawa. — Le R. P. Antoine Bourassa, O.M.I., supérieur de la maison de Ville-Marie, a été nommé économe provincial pour l'est du Canada. Il succède au R. P. McGowan, ancien économe de l'Université d'Ottawa, décédé l'an dernier, à Montréal.

Le R. P. Philémon Bourassa, O.M.I., a été nommé provincial pour l'est du Canada, pour un deuxième terme. Les autres membres du conseil ont aussi été nommés pour un autre terme.

Le quatrième cardinal au Canada

Québec. — Mgr Villeneuve sera le quatrième cardinal de Québec et le premier cardinal de naissance montréalaise. Voici la liste des cardinaux canadiens qui se sont succédé sur le siège de Québec:

Elzéar-Alexandre Taschereau, cardinal-prêtre du titre de Santa Maria della Vittoria (Sainte-Marie de la Victoire), né à Sainte-Marie (Beauce), créé cardinal le 12 juin 1886, mort le 12 avril 1898.

Louis-Nazaire Bégin, créé cardinal le 25 mai 1914 du titre de SS. Vital, Gervais et Protais.

Félix-J.-R.-M. Rouleau, O.P. (en religion Raymond-Marie), né à l'Ile Verte, créé cardinal le 19 décembre 1927 du titre de Saint-Pierre in Montorio.

Mgr Villeneuve, O.M.I., né à Montréal en 1883, vingtième évêque et huitième archevêque de Québec.

M. le juge Camille Pouliot, de la Cour supérieure, a présenté il y a quelque temps à S. E. le Cardinal-élu J.-M.-R. Villeneuve, archevêque de Québec, la lignée ancestrale du nouveau prince de l'Eglise.

M. le juge Pouliot a compilé lui-même ces intéressants renseignements qu'il a trouvés dans les registres officiels. La lignée démontre que l'archevêque de Québec appartient à la huitième génération de sa famille au Canada et que le premier de ses aïeux, Mathurin Villeneuve, fils de Mathurin Villeneuve, né en France, se maria à Québec en 1669 en l'église Notre-Dame, qui est aujourd'hui la cathédrale du nouveau cardinal.

SAINT-BONIFACE

Cercle paroissial de l'Association d'Education

Nous tenons à inviter d'une manière pressante le public à se rendre à l'assemblée du Cercle local qui aura lieu, tel qu'annoncé, dans la grande salle de l'Institut Collégial Provencher, dimanche prochain le 26 février, à 4 h. de l'après-midi. Programme:

Ouverture, piano.

Allocution du président du Cercle local.

Scène comique, "La police propagée", par les élèves du Jardin de l'Enfance Langevin.

Conférence: R. P. Faure, S.J.

Chant patriotique, "A la Claire Fontaine", dirigé par M. Marc Meunier.

Saynète: élèves de l'Institut Collégial Saint-Joseph.

LE SECRETAIRE.

A la Chambre de Commerce

Nos industriels ayant été invités à venir discuter les problèmes financiers et la question des taxes, l'assemblée était nombreuse et bien représentative. M. le maire Dowse montra les besoins et les difficultés financières de la cité qui ont porté le conseil à accorder des diminutions d'intérêts sur les taxes dues et un escompte sur le paiement en avance des taxes de 1933. Le prompt paiement de ces taxes éviterait de payer de hauts intérêts à la banque et serait par là un bénéfice pour la cité et pour tous.

Cela donna lieu à une longue et intéressante discussion, chacun exposant son point de vue. Tous furent d'accord pour maintenir l'administration de la cité sur une bonne base d'efficacité, ayant à la tête de chaque département un chef responsable et de capacité reconnue. Bien entendu, des sacrifices financiers devront être faits.

Nos industriels voulurent bien faire la remarque que, de façon générale, ils étaient satisfaits de l'administration, ce qui est une bonne réclame pour les industries futures.

M. le maire promit que dès que le budget de 1933 serait prêt, il serait soumis à la Chambre de Commerce qui pourra l'étudier et le modifier s'il y a possibilité.

Les questions d'assistance, de la loi de compensation, de marché public, furent aussi discutées.

Une lettre envoyée à l'hon. ministre de la marine par un groupe de citoyens, lui demandant de porter attention à certains travaux publics qui pourraient être faits par le fédéral sur la rivière Rouge, démolition des piliers de l'ancien pont Provencher, construction d'un mur de rempart, fut lue et approuvée.

M. l'échevin d'Eschambault et M. J.-A. Marion exposèrent avec clarté ce projet depuis longtemps à l'étude et qui s'impose. Motion fut faite pour demander au conseil de sortir de ses archives tout ce qui a rapport à ces projets.

Un vote de remerciements fut voté à M. le maire qui, malgré le travail écrasant que lui impose l'administration de la cité en ces jours difficiles, avait répondu à l'appel de la Chambre de Commerce.

A l'Institut Collégial Saint-Joseph

Pour se rendre aux désirs de personnes qui n'ont pu assister à la séance donnée à l'Institut Collégial Saint-Joseph, le 20 janvier dernier, les élèves la répéteront vendredi soir de cette semaine, le 24, à 8 h. 30.

Aux deux saynètes: "Cendrillon" et "Au temps d'Hérode" s'ajoutera celle de "God's Garden", si goûtée lors de la fête des finissantes, le 8 février.

L'entrée est de 25 sous.

A.F.A.C.C.

Conférence

Grande conférence à l'Institut Collégial Saint-Joseph, sous les auspices du Cercle Marie-Rose des Anciennes Elèves, le mardi 14 mars prochain, à 8 h. précises. Le R. P. Schelpe, S.J., orateur si bien connu et si distingué, prendra pour sujet "Porteuse de pains et de roses, Sainte Elisabeth de Hongrie".

Vous êtes toutes très cordialement invitées, Mesdames et Mesdemoiselles, à vous joindre aux anciennes ce 14 mars prochain, à 8 h. p.m.

Cercle de couture

Le Cercle de Couture reprendra ses activités le 22 février, mercredi, à 8 h., dans la grande salle de l'Institut Saint-Joseph. Bienvenue à toutes, anciennes et nouvelles. Que chaque ancienne amène un nouveau membre à cette prochaine réunion.

Cercle d'Etude

Le Cercle d'Etude de l'Amicale Marie-Rose se réunissait le mercredi 15, au salon de l'Académie. Le R. P. Schelpe, S.J., ouvrait la séance par la lecture et l'explication de l'évangile du jour. Le Rév. Père sait toujours tirer les leçons pratiques et nous intéresse toujours.

Mme J.-E. Cossette nous fit la lecture de la chronique de la quinzaine.

Mlle Lucienne Dussault nous charma par son excellent travail sur Mgr de Laval.

Une discussion suivit sur l'éducation de la jeune fille. Une jeune fille doit-elle, une fois son brevet reçu, demeurer là, ou doit-elle continuer à s'instruire?

Le R. P. Schelpe nous tint sous le charme de sa parole dans une chaude description de son pays natal, la Belgique.

Merci au Révérend Père ainsi qu'à toutes celles qui prirent part au programme.

La prochaine soirée aura lieu le 15 mars prochain.

Partie de cartes

Sous les auspices du Cercle Marie-Rose, les anciennes élèves de l'Institut Collégial Saint-Joseph donnaient une partie de cartes à l'Académie, le lundi 13 février.

Au début de la soirée, Mlle Anna Baril présenta en français et Mlle Mary Kutska en anglais des voeux et des félicitations aux Rév. Soeurs Marie-Maxima et Marie-Roger, à l'occasion de leur jubilé d'argent, ainsi qu'un cadeau approprié.

Mme J.-A. Leduc nous charma dans deux jolis morceaux de chant, accompagnée au piano par Mme Louise Thibault.

Les prix furent gagnés comme suit:

Bridge: 1er prix, Mlle Lucette Bougard; 2ème prix, Mme F. Van Belleghem; consolation, Mlle Pauline Bougard.

Whist: Mme M. Hince, Mlle Reine Codique et Mlle E. Longpré.

Le prix d'entrée fut décerné à Mme J. Trudel et le prix de rafle à Mlle M. Brault.

L'Amicale offre des remerciements bien sincères aux généreuses et si dévouées organisatrices, Mme L. Trudeau et Mlles E. Longpré et V. Couture, ainsi qu'à la St. Boniface Creamery pour don de crème et au Cercle de Couture pour dons des prix de la soirée.

M. COSSETTE,
Secrétaire.

Le "Voyageur"

Dimanche prochain, 26 février, auront lieu les courses du club de raquettes "Voyageur". Les membres sont tout spécialement invités à se rendre sur le terrain du Collège pour 2 h. 30 de l'après-midi.

M. Paul Béchard est retourné à Sedley, Sask., après avoir passé quelques semaines chez M. et Mme H. Béchard, rue Masson.

Ligue de gouret Inter-A.C.J.C.

Provencher vs Juniorat

L'équipe du Collège essuya une seconde défaite, mardi dernier, aux mains des Junioristes. De part et d'autre le jeu fut très serré. Mais les Junioristes surent profiter de deux petites erreurs échappées aux défenses des adversaires et comptèrent deux points; tandis qu'ils ne laissèrent jamais la moindre chance aux Collégiens, si on excepte l'occasion dont Auger ne put profiter lorsqu'il se trouva seul devant le gardien des buts.

A la troisième période, les défenses du Juniorat eurent beaucoup de fil à retordre pour bloquer les incessantes attaques des adversaires qui voulaient à tout prix éviter le blanchissage. Mais leurs efforts furent inutiles, car lorsque finit la partie, Ruest et Joyal avaient été les seuls à compter pour le Juniorat.

Provencher vs La Vérendrye

La rencontre des Collégiens avec les camarades du La Vérendrye, dimanche dernier, ne fut une victoire pour ni l'une ni l'autre des équipes, puisque la partie se termina avec un résultat de 1 à 1, après une période de jeu supplémentaire.

Cependant cette partie égalisée maintint l'avance du Provencher sur le La Vérendrye et enleva à ces derniers tout espoir d'être dans les finales. Car à supposer que le La Vérendrye gagne la dernière partie qu'il a à jouer contre l'O.J2.C., son résultat final sera de 5 points, tandis que le Provencher compte déjà 6 points.

Le Juniorat se classe donc premier de la Ligue, et c'est l'équipe du Collège qui lui disputera le championnat.

La partie de dimanche fut l'une des plus intéressantes de la saison. Les Collégiens se montrèrent dangereux dès le début de la partie, mais la pareille leur fut rendue vers la fin de la période.

Après quelques minutes de jeu dans la seconde manche, Vien compta pour le La Vérendrye. Les Collégiens piqués au vif se lancèrent à l'attaque avec une ardeur furibonde et bombardèrent de tous côtés les buts des adversaires. Cinq minutes avant la fin de la période, Burley prenait la rondelle à sa ligne bleue, traversait toute l'équipe adverse et trouvait une ouverture dans les filets de Lambert. La partie se termina sans aucun autre point, même après 10 minutes de jeu supplémentaire.

Etaient arbitres: MM. Ernest Pélissier et Gérard Huot.

	J.	G.	P.	E.	Pts
Juniorat	5	5	0	0	10
Provencher (Collège)	6	2	2	2	6
La Vérendrye	5	1	3	1	3
O.J2.C.	4	0	4	1	1

LE SECRETAIRE.

Baptêmes

Le 3 février — Joseph-Denis, enfant de Georges Blanchette et de Blanche Rheault. Parrain, Roger Blanchette; marraine, Stella Fraser.

Le 3 février — Marie-Aurore-Denise, enfant de Georges Blanchette et de Blanche Rheault. Parrain, Charles Rioux; marraine, Aurore Rheault.

Le 5 février — Marie-Monique-Marthe-Laurette, enfant de Joseph-Aimé Bibeau et de Gertrude Dumouchel. Parrain, Bernard Dumouchel; marraine, Madeleine Dumouchel.

Le 5 février — Lauretta-Delvina, enfant de Jean-Charles Carrière et de M.-Ange Laleune. Parrain, Walter Bynkoski; marraine, Irène Laleune.

Le 5 février — Marguerite-Jeanne-Marie, enfant de François Thomas et de Marie Jaffré. Parrain, Jean Musgo; marraine, Jeanne Thomas.

Le 12 février — Georges-Edmond, enfant de Gérard-M. Chénard et de Blanche Boiteau. Parrain, Edmond Ayotte; marraine, Emma Boiteau.

Le 12 février — Marcel-Robert-Auguste, enfant de Joseph Thorimbert et de Lucienne Ducharme. Parrain, Auguste Thorimbert; marraine, Alice Thorimbert.

Le 12 février — Joseph-René-Armand-Wilfrid, enfant de Cyprien Mondor et de Marie Hébert. Parrain, Wilfrid Turgeon; marraine, M.-Reine Verrier.

PETITES NOTES

Mmes L.-P. Roy, E. Dumas et E.-H. Sumner ont reçu à un bridge et à un thé, mardi après-midi, au domicile de Mme L-P. Roy, rue Saint-Jean-Baptiste, en l'honneur de Mmes A. Duquet et Raoul Lavoie.

• • •

Mlle Gabrielle Dionne, rue Notre-Dame, donnait un "hiking party" vendredi et au retour recevait ceux qui y prirent part. Ses invités étaient Mme P. Prendergast, Mlles Hélène Brodeur, Juliette Dionne, Irène Paul, Viola Paul, Evelyne Pion; MM. Maurice Michon, Octave Tétreault, Roméo Brodeur, Aimé Couture et Adélard Nadon.

• • •

Mme A.-V. Benoit, rue Saint-Jean-Baptiste, recevait à dîner samedi soir, les invités suivants: M. le juge et Mme L.-P. Roy, M. le Dr et Mme O.-G. Hague, M. et Mme E.-G. Skelding, M. et Mme W-H. Climie et M. Edward Coffey.

• • •

A l'occasion de son 21ème anniversaire, M. Gilles Guyot était mercredi dernier l'hôte d'un groupe d'amis, membres de l'O.J2.C., à la résidence de sa famille. Au nom de l'Organisation, M. U. Bélanger exprima à M. G. Guyot les souhaits de bonne fête de l'assistance et lui présenta une coupe-miniature comme marque de la reconnaissance de tous pour son excellent travail à la présidence de l'Organisation. Le R. P. Schelpe, S.J., ainsi que M. l'abbé Lévêque, voulurent bien rehausser l'éclat de la fête par leur présence.

• • •

Mme E Laberge, Norwood, recevait une douzaine d'invités à un bridge, samedi.

Washington. — Le Sénat a décidé d'étudier la résolution Blaine pour l'abrogation de la prohibition.

Un manifeste du duc de Guise

Paris. — Le duc de Guise, le chef des royalistes français et le prétendant au trône de France, a adressé à la France un manifeste où il préconise l'établissement en France d'une dictature monarchique. Le document, qui ne porte comme indication de lieu que ces mots "en exil", déclare que le régime républicain a fait la preuve de son impuissance et que les Français ont à choisir entre "l'autorité, la liberté et la monarchie" ou "l'oppression, l'anarchie et le socialisme".

Mange et bois avec ton ami, mais ne fais pas d'affaires avec lui.

• • •

La perte est soeur du gain.

• • •

Ecoutez mille fois, parlez une.

Cité de Saint-Boniface

AVIS AUX CONTRIBUABLES

A sa dernière assemblée, le Conseil a passé un règlement m'autorisant d'accepter dès maintenant le paiement des taxes de 1933 et d'accorder, en sus de l'escompte régulier, un escompte spécial tel qu'indiqué au tableau ci-dessous.

H.-D. DE MOISSAC,
Trésorier.

TABLEAU DES ESCOMPTES ACCORDÉS SUR LES TAXES DE 1933 PAYÉES D'AVANCE

Montant	15 fév. au 28 fév.		1er mars au 15 mars		16 mars au 31 mars		1er avril au 15 avril	
	Rabais	Montant net	Rabais	Montant net	Rabais	Montant net	Rabais	Montant net
$ 10.00	$ .16	$ 9.84	$ .14	$ 9.86	$ .12	$ 9.88	$ .10	$ 9.90
50.00	.82	49.18	.72	49.28	.61	49.39	.51	49.49
100.00	1.64	98.36	1.44	98.56	1.23	98.77	1.03	98.97
200.00	3.29	196.71	2.89	197.11	2.46	197.54	2.06	197.94
500.00	8.22	491.78	7.22	492.78	6.15	493.85	5.15	494.85
1,000.00	16.44	983.56	14.45	985.55	12.31	987.69	10.30	989.70

Page Féminine

Si nous voulons du français

Une de nos connaissances s'adresse au Bureau d'Information d'un grand magasin. "Je désirerais acheter des concombres marinés au gallon. — Pardon me? — *Je désirerais acheter des concombres marinés au gallon.* — I do not speak French. — *Vous ne parlez pas français, Mademoiselle?* — No, I do not speak French. — *N'y a-t-il personne ici au bureau d'information à qui je puisse m'adresser en français?" Interloquée par tant d'insistance, Mlle l'employée unilingue rougit, pâlit, tremble un peu:* "Just a minute."

Deux ou trois minutes d'attente: pas précipités, murmure de voix. "Vous désirez? — *Ah! vous parlez français?* — Oui oune petite peu. — *Vous êtes Canadienne?* — *Mon père est Canadien, ma mère est Irish.* — *Bien. Je désirerais acheter des concombres marinés au gallon et ne sais à quel comptoir m'adresser.*—Des what? — *Des concombres marinés au gallon.* — Jé né comprends pas bienne. Jé pense vous adresser à la grocery, in the Basement."

Riant sous cape, notre ami prend l'ascenseur. Voici une employée d'allure sympathique: "Mademoiselle, y a-t-il un employé français à l'épicerie?—You want someone speaking French? — *Oui.* — Yes, I think there is."

Enquête auprès du gérant qui délègue un commissionnaire à l'autre bout du magasin. Quelques instants encore. Un Canadien se présente. On se connait de longue date: "Tiens, bonjour. Donnez-moi donc un gallon de concombres marinés."

... ...

Nous avons rencontré le héros de l'incident. Cette expérience dont il est fier lui a donné le goût de récidiver. Mais, si magnifique et fécond qu'il soit, que peut un dévouement isolé contre la masse des préjugés? Ah! si nous voulions donc secouer notre apathie, mobiliser et coordonner nos efforts, ne pas craindre d'exiger, de revendiquer nos droits jusqu'au triomphe final!

Nous désirons que l'élément français soit traité avec moins de parcimonie? Commençons par prouver à nos compatriotes anglais son utilité dans le commerce, l'industrie, l'administration publique en produisant notre langue chaque fois que nous en avons l'occasion. Nous voulons des employés, des commis français? Demandons-en et refusons notre patronage aux maisons d'affaires qui ne se rendent pas à nos exigences.

Pourquoi le français n'aurait-il pas les mêmes droits au Manitoba que l'anglais dans la province de Québec?

MERE-GRAND.

LA DISCRETION

Je ne sais quel malicieux a dit que chez les femmes "le besoin de savoir, l'envie de parler, le manque de réflexion, la vanité", les prédisposaient à l'indiscrétion.

Peut-être a-t-il un brin raison. Mais le défaut n'est pas que féminin. Que d'indiscrets au monde! Nous en connaissons, nous en rencontrons. Notre premier mouvement est de les éviter, de faire un détour pour ne pas les subir. Ils sont si ennuyeux avec leurs questions intempestives, leur naïve fatuité, leurs bavardages importuns! Qui n'a pas été victime d'un indiscret? Ce n'est pas un mal. Nous avons connu, alors, la nécessité de réfléchir sur les avantages de la discrétion.

Au juste, en quoi consiste-t-elle, cette vertu sociale, aux charmes nuancés?

Elle est, avant tout, une discipline, une mesure, une règle, présidant aux conversations. Ajoutons qu'elle est aussi la sagesse, la modération, la réserve dans les attitudes et les actes. La discrétion est ce soin délicat par lequel on évite de dire ou de faire ce qui pourrait nuire ou déplaire à autrui.

Dans un salon, dans un groupement, dans une oeuvre, elle nous donnera le sens de notre situation, de notre rang. Elle nous évitera de devenir personne encombrante ou gênante, d'intervenir à contretemps.

Dans l'exercice même d'un zèle vaillant et sincère, nous avons besoin de discrétion. Si nous n'y prenons garde, nous prenons bien vite un ton prêcheur qui frise la suffisance. Saint François de Sales a prémuni Philothée contre ce travers nuisible. Il dit: "Parlez toujours de Dieu comme de Dieu, non point faisant la suffisante et la prêcheuse".

Sauvegarde encore la discrétion, contre la manière grondante et bougonne! On peut et on doit faire passer un reproche, une correction. Entourons-les de velours et choisissons le moment, entre deux sourires, pour les faire accepter.

La discrétion nous empêchera aussi d'aimer une oeuvre... contre une autre oeuvre. Il y a de ces déviations dans l'esprit de corps. Pour certains, il semble qu'ils ne puissent avoir d'attachement légitime et fort sans esprit d'agression, sans intransigeance exclusive et vindicative.

Ardeur tout au moins indiscrète sinon injuste! Du prosélytisme tant qu'on veut! Mais il faut y mettre les formes, la charité, la largeur d'esprit et de coeur: toutes qualités rassemblées en faisceau par la discrétion...

Enfin, l'amitié, elle-même, réclame le parfum de cette fleur de qualité.

Les âmes ne se prennent pas d'assaut: il faut s'en approcher avec beaucoup de tact et d'intelligence. Attendons qu'elles s'ouvrent. Aidons-les à s'épanouir avec d'infinies précautions. Quand elles ont laissé deviner leurs secrets ou quand elles les ont confiées, que notre silence les rassure, les mette en confiance.

La discrétion est la gardienne de toute intimité. Le proverbe dit: Si ton ami est content, c'est à lui de t'apprendre la cause de sa joie; s'il est triste, c'est à toi de lui demander le secret de sa douleur.

Courrier de Mère-Grand

Jeannine B. — La gaieté donne une grande force, elle aide à voir les choses sous un jour aimable. Mais il faut que cette gaieté soit courageuse et ne tombe pas au premier échec. Cultivez donc cette tendance à chercher le bon côté des événements et à vous en réjouir. Un caractère joyeux est un trésor pour soi et pour les autres. — Quant à votre autre demande, offrez un cadeau utile. En ces temps de dépression, je suis sûre que cette jeune fille appréciera un cadeau de ce genre. Mais oui, revenez. Vous me voyez tout heureuse de vous être utile.

Maman de Jacques. — Faites de votre mieux et ne vous tourmentez pas de ne pouvoir davantage. On ne devient pas "cordon bleu" du jour au lendemain. N'avez-vous pas des voisines sympathiques à qui vous puissiez demander conseil? Toutes seront heureuses de vous aider. Vous serez bien payée de vos efforts en voyant votre mari se plaire de plus en plus chez lui. Dépêchez-vous de finir votre broderie avant de commencer votre jardin... N'est-ce pas que nous avons toutes hâte de semer fleurs et légumes?

Institutrice. — Combien je regrette de ne pouvoir me rendre à votre désir! Mais si j'acquiesce, bientôt il m'arrivera des devoirs à corriger des quatre coins du pays. Je me ferai un plaisir toutefois de publier les travaux les plus intéressants. Un coup d'oeil furtif me laisse croire qu'ils le sont tous! Heureuse institutrice! Un chaud merci pour cet envoi dont je suis fière.

Le courage d'être soi-même

La vie fournit beaucoup d'occasions de se nier soi-même.

Combien, ayant fait une sottise, n'osent pas dire: "C'est moi qui l'ai faite!"

Combien, soupçonnés d'être chrétiens, n'osent pas dire: "Je le suis!"

Combien, interrogés sur leurs convictions religieuses, n'osent pas dire: "Oui, j'en ai!"

On fait porter par d'autres son drapeau et par d'autres on fait défendre sa foi.

Certes, il y a une façon orgueilleuse et insolente de dire: "C'est moi." C'est la façon de ceux qui revendiquent pour eux tout l'honneur du succès, toute la récompense du travail, tout le mérite du résultat.

Mais il y a une manière forte et digne d'être soi-même, à la face du monde. Tant pis, si, pour l'avoir été, on devient victime, on attire les moqueries! Le principal est qu'on se montre logique et courageux. Et cela, au service de Dieu, de l'Eglise, de la patrie, à tout prix, il faut l'être.

Les martyrs sont des gens qui surent dire: "C'est moi!".

Les apostats sont des gens qui dirent en tremblant: "Non, non, pas moi".

Les pierres de naissance

Pour janvier: le grenat, rouge; pour février: l'améthyste, violette; pour mars: la sanguine, pierre d'un rouge brun et mate; pour avril: le diamant; pour mai: l'émeraude, vert; pour juin: la perle; pour juillet: le rubis, rouge; pour août, la sardoine, pierre jaune et rouge veiné; pour septembre: le saphir, bleu; pour octobre: l'opale, pierre à reflets changeants; pour novembre: la topaze, jaune; pour décembre: la turquoise, pierre d'un bleu vert.

Equivalents en matière culinaire

2 tasses de saindoux font une livre.

2 tasses de beurre font une livre.

4 tasses de farine font une livre.

3 tasses et ⅞ de farine de blé pur font une livre.

4 tasses et ⅓ de farine de seigle font une livre.

2 tasses 2-3 de farine de blé d'inde font une livre.

4 tasses ¾ d'avoine roulée font une livre.

2 tasses 2-3 de farine d'avoine font une livre.

4 tasses 1-3 de café font une livre.

2 tasses de sucre granulé font une livre.

2 tasses 2-3 de cassonade font une livre.

2 tasses 2-3 de sucre en poudre font une livre.

2 tasses de viande hachée font une livre.

1 tasse ⅞ de riz fait une livre.

2 tasses de raisins pressés font une livre.

2 tasses ¼ de raisins de Corinthe font une livre.

9 gros oeufs font une livre.

2 cuillerées à soupe de beurre font une once.

4 cuillerées à soupe de farine font une once.

6 cuillerées à soupe de poudre à pâtisserie font ½ once.

2 cuillerées à table de sucre font 1 once.

3 tasses de blé d'inde font 1 livre.

L'espérance est un emprunt fait au bonheur. — Lamartine.

La douceur est la fleur de la charité. — Saint François de Sales.

JOYEUSE FETE!

23 février

Irène Fortier, Dunrea, 10 ans.
Henriette Trudeau, Ile-de-Chênes, 12 ans.

24 février

Marguerite Masson, Saint-Boniface, 12 ans.
Roger Brunel, Saint-Lupicin, 13 ans.
Paul-Emile Savard, La Broquerie, 11 ans.
Gérard Turcotte, Lorette, 10 ans.
Leslie McLaughlin, Dunrea, 11 ans.
Romain Labossière, Saint-Léon, 5 ans.

25 février

Angèle Gauthier, Lorette, 11 ans.
Rolande Courchaine, Saint-Norbert, 13 ans.

26 février

Juliette de Moissac, Saint-Paul, Alta.
Dolène Lussier, Mariapolis, 7 ans.

27 février

Rolande Desrochers, Mariapolis, 11 ans.
Lionel Rozière, Notre-Dame-de-Lourdes, 12 ans.

28 février

Odile Avanthay, Notre-Dame-de-Lourdes, 13 ans.
Hélène Lord, La Broquerie, 11 ans.
Francis Doyle, Académie Provencher, Saint-Boniface.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand.

NOS AMIS LES OISEAUX

Il y a tant de choses à dire sur ces charmants petits êtres! Avant le grand mouvement migratoire du printemps — il commence, vous le savez, le 21 mars — nous voudrions vous intéresser de telle sorte à ce petit monde ailé que vous en fassiez votre étude favorite. Parmi les sciences naturelles, en est-il de plus attrayante que celle de ces fleurs volantes, les oiseaux?

Voici donc quelques détails glanés à vos intentions au cours de mes lectures.

Vous vous demandez parfois comment l'oiseau peut dormir perché? Les muscles des doigts sont disposés de telle sorte que le simple poids du corps les fléchit et leur fait serrer automatiquement la branche où ils se posent.

Le sang circule avec une telle vitesse chez l'oiseau que le pouls compte 110 à 160 coups à la minute. C'est ce qui assure à la gent ailée le degré de chaleur nécessaire pour résister au froid.

Trois ou quatre doigts munis d'ongles composent le pied des oiseaux. Par exemple, il y en a trois chez le Pic Arctique (Three-toed Woodpecker) et quatre chez le Moineau domestique.

Remarquez aussi que le plumage du père est toujours de nuances plus vives que celui de la mère.

Les oiseaux ont-ils des oreilles? Mais oui! Deux petites ouvertures placées à la partie supérieure du bec. En outre des deux paupières ordinaires, leurs yeux sont protégés par une troisième paupière qui se meut dans le sens transversal.

Tous les oiseaux sont munis de deux glandes secrétant un liquide onctueux. Ils lissent leurs plumes avec cette huile qui les protège contre l'humidité. Le plumage des oiseaux aquatiques (qui vivent dans l'eau) est même, grâce à cette matière huileuse, toujours sec.

Comment de si petits oiseaux peuvent-ils chanter si fort, vous demandez-vous? Cela est dû à la quantité d'air contenu dans le corps de l'animal et à son double organe vocal. L'oiseau a deux larynx. Les sons se produisent dans le larynx inférieur; c'est au larynx supérieur que les sons se modulent.

• • •

Maintenant que vous connaissez tant de choses sur ce petit monde aérien, puis-je espérer que vous vous mettrez sans tarder à l'étude de cette science captivante?

Vous vous plaignez parfois, petits amis, de la monotonie de la vie à la campagne. Le Créateur n'a-t-il pas peuplé votre minuscule univers de choses merveilleuses? Vous passez au milieu d'elles, indifférents, sans y prêter attention...

Apprenez donc à regarder, à observer. Qu'à l'avenir les jolies fleurs qui tapissent nos prés, les milliers d'ailes qui sillonnent le ciel vous soient un plaisir, une curiosité. Celui qui aime la nature aime la vie, il la trouve belle et n'a pas l'air morose de gens qui trouvent tout mauvais dans un monde qu'ils enlaidissent.

MERE-GRAND.

NOTE — Si vous avez la bonne fortune de venir en ville, rendez-vous chez Eaton, 3e étage, au Rayon des Oiseaux. Il y a là d'adorables Chardonnerets zébrés. Leur petit bec conique, nuance corail, est à croquer. Et leurs petites pattes donc! De vrais bijoux! On dirait qu'un peintre s'est amusé à donner ici et là, sur leur plumage gris, noir, blanc et brun des coups de pinceau de nuances vives. Et si vous n'avez jamais vu des Perruches, il y en a là de toutes les couleurs: vert et jaune, bleu et blanc, bleu et vert, vert et rubis. Vous ne regretterez pas votre visite!

Le Coin des Enfants

Conte

UN BISON DANS LA LUNE

Il y a quelques mois, j'eus l'occasion d'assister au "Stampede" de Calgary. Avec la foule, je me rends sur l'estrade préparée, avec elle j'applaudis aux exploits étourdissants des "cow-boys" domptant des "broncos" réputés indomptables, des chevaux vicieux, des boeufs rétifs. Je fus émerveillé de leur adresse au lasso et de la promptitude avec laquelle ils vous retournent un jeune bouvillon pour le marquage au fer chaud.

Il y avait là un assez grand nombre d'Indiens. Quelques-uns d'entre eux prenaient part aux exploits, d'autres se promenaient dans toute la magnificence du costume de leurs ancêtres.

La séance terminée je rejoignis l'un d'entre eux, magnifique vieillard au regard d'aigle que les ans avaient blanchi sans réussir à le courber. Je le fis causer. En un anglais naïf, il me conta ce qu'il savait de ses ancêtres; peu de choses, quant à l'histoire, beaucoup quant aux légendes.

Entre autres légendes, il me raconta celle que je vous donne aujourd'hui. Je n'y ai rien changé que la forme, et encore y a-t-elle perdu, par ce changement, un peu de la saveur naïve qu'elle avait sur les lèvres de mon vieil ami Pied-Noir.

• • •

En ce temps-là, les Pieds-Noirs avaient un chef vaillant et fier du nom d'Arsou-Kitsi (1). Devant la porte de son wigwam séchaient les peaux de bisons qu'il avait abattus et, près de son arc et de ses flèches, se balançaient de nombreux scalps, trophées des ennemis qu'il avait vaincus.

Arsou-Kitsi avait un fils aussi vaillant que lui, mais le Grand Esprit n'avait pas ouvert ses lèvres: il était muet de naissance.

Missou-Kitsi, le jeune chef, bouillait cependant de se distinguer comme son père, mais avant de s'attaquer aux hommes, les ennemis de sa tribu, il voulut aguerrir son bras dans une expédition de chasse.

Avant de partir, il alla consulter la sorcière de la tribu, dont le wigwam s'élevait à quelque distance du village, sur le bord d'un cours d'eau.

— Missou-Kitsi, lui dit la sorcière, en l'apercevant, je sais pourquoi tu viens me consulter. Ecoute, pars et ne reviens plus dans le wigwam de ton père. Ta mère aura bientôt une fille, mais le souffle du mauvais esprit va entrer en elle; ce sera une sorcière effroyable qui dévorera son père, sa mère et tous les guerriers de sa tribu. Si tu veux éviter ce malheur, va demander à ton père son meilleur arc, ses flèches les plus rapides et sauve-toi d'ici.

Missou-Kitsi courut vers son père et, pour la première fois de sa vie, il lui parla. Arsou-Kitsi en fut tellement joyeux qu'il ne songea même pas à lui demander pourquoi il voulait son arc et ses flèches.

Missou-Kitsi ayant pris les armes de son père partit aussitôt.

Il marcha longtemps. Au milieu de sa course, il rencontra deux vieilles squaws qui pilaient du blé d'Inde à la porte de leur wigwam. Le fugitif leur demanda de lui donner asile dans leur demeure.

— J'ai un arc et des flèches, leur dit-il, je vous fournirai de la nourriture.

— Nous serions bien contentes de te donner un abri, mon fils, lui dit la plus vieille, mais nous n'avons que très peu de temps à vivre. Nous n'avons plus à piler que ce sac de blé d'Inde et encore deux autres sacs. Ensuite la mort viendra. Alors, si tu nous retrouves, mets une peau de bison sur nos os afin de les garantir du froid.

Missou-Kitsi promit et continua son chemin.

Eugène ACHARD.

(L'Erable Enchanté)

(A suivre)

(1) Littéralement: "l'homme au grand coeur". Ce titre fut, dans la suite, décerné par les Pieds-Noirs, au Père Lacombe, O.M.I., grand missionnaire de l'Ouest Canadien.

A MES PETITS AMIS

Quand bien même vous chercheriez de grandes phrases ronflantes, mes chéris, vous ne pourriez rien m'écrire de plus agréable et de plus doux que vos gentils petits mots de cette semaine. Laissez donc courir votre plume tout simplement et revenez souvent faire causette avec Mère-rGand. Bienvenue joyeuse aux lointains petits amis de la Saskatchewan!

Je suis bien heureuse de constater votre assiduité en classe, malgré les froids rigoureux des dernières semaines, chers enfants. C'est une qualité précieuse pour l'écolier. Celui qui manque l'école au moindre prétexte n'entend pas certaines leçons et il lui faut redoubler d'effort pour regagner ensuite le niveau commun. De plus, il oblige le maître à donner des explications nouvelles, ce qui ralentit la marche de la classe et cause bien des ennuis. Gardez donc cette louable habitude de ne manquer l'école que pour des cas graves; le succès de vos études est à ce prix.

Ayez-vous vu les Alouettes cette semaine?

Thérèse Lavoie, école Seigneurie, Saint-Boniface; Alice Préfontaine, Eddie Lamothe, Gilbert Précourt, Thérèse Régnier, Lucienne Précourt, Robert Breland, Donald Todd, Wilfrid Morin, Roméo Richard, Saint-François-Xavier; Helen Reit, Aurèle Dumont, Thomas Dumont, Joséphine Schmit, Marcel Schmit, Gertrude Reit, Cécile Benoit, Mélina Bessette, Antoinette Gariépy, René Dauphinais, Joséphine Reit, Gisèle Dauphinais, Dumas, Sask.

M.-G.

UN PEU DE BOTANIQUE

Les feuilles tombées sont-elles utiles?

Elles sont une mine d'engrais et d'aliments pour les plantes

Petits lecteurs, petites lectrices du "Coin", vous ne vous demandez plus: "Les feuilles tombées, mais quelle pourrait bien être leur utilité?" Vous seriez prêts à soutenir victorieusement les grands services que celles-ci rendent aux plantes.

Le bon Dieu les étend sur les racines des plantes comme une couverture pour les défendre contre les méfaits des gelées trop fortes. En été elles gardent l'eau et l'humidité aux arbres qui tirent du sol tant de sève. Enfin n'est-ce pas grâce aux feuilles que la terre des forêts et des bois laisse pénétrer assez profondément les gaz utiles de l'air. Qu'on ne dise pas que les feuilles mortes sont sans valeur. Qu'on les tienne plutôt comme très utiles, comme protection contre le froid, la sécheresse et l'asphyxie.

De plus elles assurent aux plantes des bois et des forêts les engrais et aliments nécessaires à leur vie et à leur accroissement.

Nécessité des engrais pour les plantes

Que deviendriez-vous, petits lecteurs et petites lectrices du "Coin", sans nourriture? Pourriez-vous travailler, jouer, vivre longtemps? Vous savez sans doute ce qui vous arriverait, si vous refusiez de manger. Bientôt vous seriez incapables de grands efforts, vous seriez obligés de vous coucher, et enfin la mort viendrait vous ravir. Il vous faut prendre de la nourriture pour travailler et pour vivre.

Sans doute les plantes, elles, peuvent supporter de longs jeûnes. Pendant la saison froide, elles semblent se nourrir de rien. Mais en été, dans la forêt et les bois, les arbres, grands et petits, dans les champs cultivés les blés, dans les jardins les oignons et les tomates absorbent avec avidité des aliments pris au sol. Plus le soleil brille, plus les feuilles travaillent, et plus il y a de nourriture tirée de la terre par les racines.

Les jardiniers, les cultivateurs savent les besoins des plantes: avant de semer et de planter, ils ont eu la précaution de répandre des engrais, si le sol en manquait.

Plusieurs demeures conservent dans des pots comme agrément des plantes à fleurs. A-t-on planté celles-ci dans du sable pur, par conséquent très propre? Non. On a fait le plus souvent un mélange de terre et de fumier pourri; ou ce qui revient au même, un mélange de sable et de terreau. Les plantes ont bien poussé d'abord, puis elles ont montré moins de vigueur. C'est que leur provision d'engrais commençait à s'épuiser.

Que faut-il faire alors? Ou bien on renouvelle la terre épuisée des pots, ou bien on arrose les plantes pendant quelque temps avec du jus de fumier. Si l'on ne veut pas d'odeur, on introduit dans la terre des pots des pastilles appelées "Fertab". Ce mot est l'abrégé de "Fertilizer Tablets", ou pastilles d'engrais. Toutefois celles-ci se vendent assez cher et l'on préfère le plus souvent les autres manières de nourrir les plantes d'appartements.

En tous cas, les amateurs de fleurs connaissent la nécessité qu'il y a de donner à leurs plantes des aliments. Sans ceux-ci les feuilles dépériraient, jauniraient. Ce serait tôt ou tard la mort.

(A suivre)

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Saint-Boniface, le 8 février 1933

Bien chère Mère-Grand,

En lisant sur la **Liberté** la lettre de ma petite soeur Rose, j'ai eu l'ambition d'en faire autant.

J'ai eu 8 ans le 18 novembre. Je m'appelle Thérèse. Je vais à l'école de la Seigneurie. Dans le moment le médecin m'a mise en repos pour un mois. J'ai bien hâte d'y retourner, car j'aime bien ma maitresse, Mlle Alexina McDougall.

Je vous écrirais bien plus long, mais maman me dit d'écrire une jolie petite lettre, mais courte, parce que Mère-Grand, qui en a tant à lire, se fatiguerait trop si les lettres étaient trop longues.

D'une nouvelle petite-fille,

Thérèse LAVOIE.

Grade III.

• • •

Saint-François-Xavier

Chère Mère-Grand,

Maintenant que je suis dans le grade II, je suis capable de vous écrire pour vous dire que je vous aime beaucoup, chère Mère-Grand. J'aime aussi ma petite soeur Aline; elle marche bien maintenant; elle commence à faire le signe de la croix, et elle a été malade. Papa travaille dans le bois. J'ai de beaux petits poulets, mes poulets sont blancs.

Ce soir, je vais jouer dehors avec Hector, mon petit frère. On attelle Fido sur une traine et on a du plaisir. J'apprends à lire et à écrire. Tous les dimanches j'aime à servir la messe de M. le curé.

Votre petit garçon qui vous aime,

Wilfrid MORIN, 9 ans.

• • •

Saint-François-Xovier

Chère Mère-Grand,

Je suis heureux de vous écrire. J'espère que vous ne vous êtes pas ennuyé de moi. Je vais à l'école avec mon petit frère et ma petite soeur. Lorsque nous arrivons, nous sommes toujours gelés, quelquefois c'est le bout du nez, d'autres fois les orteils. Nous avons eu de grosses tempêtes depuis le commencement de la semaine.

Savez-vous, chère Mère-Grand, pourquoi je vous écris? C'est parce que j'ai peur que vous soyez malade et je veux avoir de vos nouvelles. C'est un temps de grippe, il faut faire attention, il y en a plusieurs de malades, mais personne encore dans notre famille. Si notre tour vient, il faudra bien l'endurer pour l'amour du bon Dieu.

Votre petit garçon qui prie pour vous toujours,

Gilbert PRECOURT.

Grade IV.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-NORBERT

Nous sommes heureux de faire connaître à nos amis que notre dernière partie de cartes de la série aura lieu le 27 février, à 8 h. du soir, "lundi gras".

Notre première partie a eu lieu le 31 janvier, où M. Granger et son fils, du Fort Garry, ont su nous donner un magnifique programme de chant, de déclamations et même divers tours de magie blanche. Nous sommes heureux de les féliciter et de les remercier.

Notre deuxième partie a eu lieu le 14 février. C'est la compagnie du C.N.R. de Winnipeg qui s'est chargée de nous faire voyager gratuitement de la Gaspésie aux Montagnes Rocheuses. La représentation ou le voyage a duré une heure et demie et toute l'assemblée a été unanime à dire comme cela est beau et instructif. C'est le meilleur hommage que nous puissions faire à la compagnie du C.N.R. de Winnipeg et à ses deux délégués qui ont été d'une grande courtoisie et bien délicats à notre égard. M. Basile Dufort, de Saint-Norbert, a été chargé de souhaiter la bienvenue et de remercier les deux envoyés de la compagnie (MM. Gordon et Lemay) et il a été à la hauteur de sa position. A tous un cordial merci.

Voici le programme du 27 février: A 8 h. précises, nous commencerons à jouer notre dernière partie de cartes de la série. Nous verrons que chacun, quel que soit le nombre, ait sa place pour jouer aux cartes. Outre les prix de la série, il y a aussi les prix de la soirée et celui d'assistance; celui-ci demande peu de travail.

Après avoir joué le nombre de parties désigné, nous aurons une comédie jouée par MM. Basile Dufort et Adolphe Landry. Ceux qui connaissent ces messieurs, en apprenant cette nouvelle, ne manqueront pas de se dire: "N'oublions pas d'y aller, le 27 au soir, car nous allons rire." Je crois que vous ne serez pas trompés.

Ensuite nous aurons la collation qui terminera la journée du lundi gras pour commencer celle du mardi gras. C'est toujours court quand nous nous amusons bien.

Bienvenue à tous!

Adieu au monde

Le vendredi 17 février, Mlles Eugénie de Moissac et Blanche-Emma Champagne, toutes deux enfants de la paroisse, quittaient leurs parents et amis pour entrer au noviciat des Missionnaires Oblates à Saint-Boniface. De son côté, Mlle Jeanne Monchamp, autre enfant de la paroisse, entrait au noviciat des Soeurs Grises à Saint-Boniface.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Noms des élèves qui ont obtenu les premières places au dernier concours de français à l'école du village.

Grade XI: Antonio Vermette, Adrienne Robic.

Grade X: Lucienne Allard, Noël Delveaux.

Grade IX: Rose Lahaie, Laurence Bissonnette.

Grade VI: Irène Lahaie, Simone Delveaux.

Grade V: Geneviève Gamache, Jeanne Gadal.

Grade IV: André Moigat, Irène Montsion.

Grade III: M.-Rose Ingelbeen, Louis Montsion.

* * *

Il nous fait plaisir d'apprendre que notre ancien camarade, Alfred Ramsay, de Sainte-Amélie, et élève de l'école de Sainte-Rose pendant plusieurs années, a gagné le premier prix au Collège d'Agriculture de Winnipeg, dans un concours tenu au département de beurre, crème, etc. Sans doute Alfred n'est plus en peine pour se trouver une position honorable. Il nous a montré de quoi il est capable. Nous le félicitons de l'honneur qui lui revient.

LETELLIER

Convention locale des commissaires d'écoles

La convention annuelle des commissaires d'écoles de Montcalm eut lieu le jeudi 16 février; une cinquantaine de commissaires y assistaient.

La réunion était sous la présidence de M. Narcisse Breton; le Rév. Frère Joseph, S.S.M., principal de l'Institut Collégial Provencher de Saint-Boniface, et M. Clarence Moore, inspecteur d'écoles, étaient présents.

M. Breton souhaita la bienvenue aux délégués et les félicita d'être venus aussi nombreux, en dépit de la température.

M. Moore dit sa satisfaction de l'état de nos écoles. Malgré la crise, la municipalité de Montcalm acquitte ses obligations envers les commissions scolaires et tout fonctionne normalement. Il souhaite que cet état de choses se continue et espère que le conseil municipal, en continuant d'administrer sagement ses affaires, ne sera pas dans l'obligation de fermer les écoles, car ce serait au grand détriment de nos enfants.

Le Rév. Frère Joseph commente le récent rapport soumis par le comité chargé d'étudier l'administration des écoles qui recommande la formation de plus grandes unités scolaires dans la province sous le contrôle d'un bureau provincial d'administration.

Il est clair que ces recommandations ne sont pas favorables aux délégués, car ils n'y voient pas d'économie possible, et tiennent à garder le contrôle de leurs écoles.

Une motion fut adoptée demandant au département d'éducation de réduire le prélevé général pour les écoles de $2.50 par jour scolaire.

Les officiers suivants furent réélus: président, Narcisse Breton; vice-président, Joseph Lauzé; secrétaire, Léon Bruyère; membres de l'exécutif, MM. J.-W. Storms, C. Moore, Albany Gallant, J.-B. Ayotte.

En visite

M. Paul-Emile Parent, au service de la police royale canadienne, attaché au poste de Montréal, est de passage dans sa famille. Il assistera au service anniversaire de son père, David-J. Parent, mort dans des circonstances si tragiques.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Baptême

M. et Mme Adélard Jolicoeur (Adrienne Desautels) sont les heureux parents d'un gros garçon, Joseph-Ivan, né et baptisé le 12 février, à l'hôpital de Saint-Boniface.

Décès

Le jeudi 16 courant a été chanté le service de Mme Alcidas Delorme, née Agnès Benoit. Elle s'est endormie pieusement dans le Seigneur, le 14, à l'âge de 72 ans et 6 mois. Elle était Dame de Sainte-Anne. A la famille éplorée nous offrons nos religieuses sympathies.

Veillée de famille

Pour donner aux jeunes, qui aspirent à former une avant-garde, un avant-goût de ce qui les attend au Cercle, nos acéjistes leur ont offert, jeudi soir, une agréable veillée de famille. Cette soirée improvisée a été divisée en trois parties: 1o, concours de jeux; 2o, concours d'appétit, autour d'une grande table copieusement servie; 3o, concours de chants et de déclamations. La réunion fut joyeuse et pleine d'entrain.

Orchestre naissant

Sainte-Anne va de progrès en progrès. Sous la direction de nos bonnes Soeurs Grises, un orchestre est en train de se former; déjà quelques-uns manient d'une manière passable le violon, le cornet ou le trombone. Vendredi soir, M. Jos. Vermander, professeur de musique et directeur de l'orchestre à Saint-Boniface, a bien voulu venir donner à nos jeunes élèves quelques leçons pratiques. Il était accompagné de son neveu, M. P. Duyvejonck, artiste aussi. La leçon a tourné en un véritable concert: M. Vermander et son neveu ont émerveillé leur jeune auditoire par leurs solos de cornet et de clarinette.

Réunion du Cercle de l'A.E.C.F.

Notre cercle paroissial de l'A.E.C.F. a tenu sa troisième séance. Notre salle devient littéralement trop petite pour contenir l'auditoire toujours croissant. Toute la paroisse était là dimanche soir pour se régaler du joli programme qui lui fut offert. La conférence de M. Emile Désorcy sur la "Coéducation", claire, parfaitement documentée, a été écoutée avec un religieux respect. Voici le programme de la séance:

Ouverture, piano: Mlle Maria Philippe.

Allocution du président, M. F. Tougas.

Lecture des minutes de la dernière réunion: M. E. Désorcy.

Chanson, "L'Hirondelle": Mme Antoinette Roch.

Duos de violons et piano: M. Arcelle Lacerte; Mlles Maria Philippe, May Glover, Léa Roch.

Trio de violon et piano: Mlles Evelyne et Esther Gauthier; M. Liguori Gauthier.

Chant, "Souvenir": les élèves du Couvent.

Duo de violon et piano: M. Jos. Vandal et Ben Friezen.

Conférence, "La Coéducation": M. Emile Désorcy.

Piano: Mlle Léa Roch.

Duo, piano et violon: Ben Friezen, Jos. Proulx.

Chansons, "Conseils du Vieux Moulin" et "La dernière Bûche": M. Roland Rochon.

Duo, piano et violon: Mlle Maria Philippe et M. Paul de Montigny.

Déclamation, "Ma Femme": M. Auguste Desrosiers.

Allocution du Père Curé.

Chanson, "Berger du Vallon": Mlle Florence Girard.

"Alouette".

"O Canada, mon pays, mes amours" (pot-pourri de chansons canadiennes).

"O Canada".

LA SALLE

Lundi dernier, Mlle Thérèse Cormier organisait un "Shower" en l'honneur de sa cousine, Mlle Marie-Ange Cormier, à l'occasion de son mariage qui eut lieu le 15 février.

La future mariée reçut de nombreux, jolis cadeaux, au milieu desquels on avait placé un parapluie fait de papier crêpé, rouge et blanc. La table destinée au goûter était décorée de même.

Parmi les nombreuses amies on remarquait: Mmes Ephrem Rochon, Donat Cormier, Pierre Simard, Antonio Lapointe, Charles Cormier, Raoul Rochon, Edouard Cormier et Moïse-Pierre Cormier; Mlles Parmélia Leblanc, Georgette Cormier, Gabrielle Daoust, Rachel Cormier, Antoinette Cormier, Marguerite Comeau, Gabrielle Cormier, Thérèse Cormier, Agatha Veitch, Angèle Cormier, Monique Cormier, Henriette Cormier, Marie-Jeanne Goulet, Jeanne Cormier et Agathe Cormier.

* * *

Le 15 février, à 10 h., en l'église de La Salle, décorée pour la circonstance, a été célébré le mariage de Mlle Marie-Ange Cormier, fille de M. Alfred Cormier et de Mme Cormier, décédée, avec M. Léon Alarie, fils de M. et Mme Stanislas Alarie, de Ste-Elisabeth, Man. M. le curé Mireault a béni le mariage.

Pendant la messe, le programme de chant fut exécuté par le choeur de la paroisse, aidé de MM. N. Pelland et L. Caron. Mlle Gabrielle Daoust touchait l'orgue.

La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de crêpe rugueux rouge Bourgogne et un chapeau de même ton et son bouquet se composait de roses. M. Stanislas Alarie était le témoin de son fils.

Après la cérémonie, un dîner réunissait, chez M. Alfred Cormier, les membres des deux familles. Parmi les parents des paroisses environnantes, on remarquait: M. et Mme Stanislas Alarie, M. et Mme Georges Alarie, M. Noël Alarie et Mlle Yvonne Alarie, tous de Sainte-Elisabeth; M. et Mme Norbert Pelland, de Winnipeg; M. et Mme Isidore Lemoine, de Sainte-Agathe; M. Laurent Caron, de Saint-Charles.

ONTARIO

PINEWOOD

Les amis liront peut-être avec intérêt les activités d'un groupement canadien-français sur les bords du "Petit Saint-Laurent" qu'est la rivière la Pluie. A Pinewood comme ailleurs, on se sent de la dépression, mais en bon Canadien on sait prendre les choses du bon côté. Avec un peu plus d'économie, tout le monde ne s'en porte pas plus mal.

Il semble que la nouvelle année a apporté avec elle l'espérance de temps meilleurs; ou peut-être, de temps pires, puisque nos jeunes décident de partager le fardeau de la vie. Quatre mariages déjà en 1933: Pierre Aubertin et Mary Kennedy, de Pinewood; Arthur Tétrault et Eveline Lambert, de Pinewood; Edouard Landry, de Pinewood, et Donalda Dumoulin, de Port Arthur; Jean-Noël Sanche, maître de poste de Pinewood, et Joséphine Hébert, de Saint-Malo, Manitoba.

* * *

Cet hiver encore, malgré le temps dur et le froid intense, on va à la salle paroissiale tous les quinze jours pour la partie de cinq cents. C'est chaque fois une réunion de famille où l'on s'amuse bien et où l'on chante comme aux bons vieux temps les refrains de chez nous.

Les jeunes gens sont encore les champions. On s'est organisé en comité où il y a président, secrétaire et conseillers. On fait une grande assemblée où l'on assigne la part d'activité de chacun: celui-ci aura à rendre sa charge de bon bois sur le terrain de l'église, celui-là devra vendre le plus de billets possible pour la rafle, un autre voir à ajouter des tables dans la salle, car on s'attend à une foule, etc. Ce qui fut dit fut fait.

Tout est prêt, on arrive nombreux, empressé de prendre une place aux tables. Faut voir l'entrain; on gage fort, 8, 9, même 10, l'atout tombe dru. La cloche annonce la fin des parties.

Pendant que M. le Curé fait le comptage des points et que les mamans servent le réveillon, les organisateurs s'unissent en choeur pour chanter leur composition de remerciement à l'assistance. Quelques autres chansons, le tirage du prix de rafle, puis les maîtresses s'engagent pour la prochaine partie. On s'attend encore à quelque chose de bien. Venez, venez en foule.

Le tabac

A notre époque presque tout le monde fume, en tous les cas tout le monde a le droit de fumer. Il n'en fut pas toujours de même.

Ainsi, en Russie, sous le tsar Michel Federovitch, les personnes convaincues d'avoir usé du tabac, étaient soumises au supplice du knout. Les récidivistes étaient mis à mort. Le shah de Perse Abbas 1er faisait couper les lèvres des fumeurs et les nez des priseurs. Il fit, un jour, jeter dans le feu un marchand de tabac. Les papes Urbain VIII et Innocent XII excommunièrent en bloc les fumeurs. Amurat VI, sultan de Turquie, fit promener à cheval sur un âne, avec sa pipe introduite dans un trou percé au milieu du cartillage du nez, un émule de M. Herriot qui du matin au soir avait sa bouffarde entre les dents.

Enfin le général Chanzy, dont on célèbre le cinquantenaire, disait: "Ce que j'ai fait de plus courageux dans ma vie ,c'est de perdre l'habitude de fumer..."

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	$4.1403
Franc français	0.0474
Belga belge	0.1687
Franc suisse	0.2340
Lire italienne	0.0616
Couronne suédoise	0.2191
Couronne norvégienne	0.2122
Couronne danoise	0.1846
Mark allemand	0.2877
Couronne hollandaise	0.4853

LE MARCHE

21 FEVRIER 1933

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$3.00—$3.50
Moyens	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres—	
Bons et de choix	$2.75—$3.50
Moyens	$2.25—$2.50
Ordinaires	$1.50—$2.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$2.75—$3.25
Moyennes	$2.50—$2.50
Ordinaires	$1.75—$2.00
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.00—$4.50
Moyens	$3.00—$3.50
Vaches—	
Bonnes	$2.00—$2.25
Moyennes	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.00—$1.25
Pour conserve	$ .75—$1.00
Taureaux—	
Bons	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.00—$1.25
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.25—$1.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.50—$2.25
Ordinaires	$1.00—$1.25
Vaches laitières	$20.00—$35.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.00—$6.00
Ordinaires et moyens	$2.00—$4.50
Porcs—	
Bacon	$3.00
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$2.50
Très pesants	$2.50
Légers et maigres	$2.00—$2.75
Truies No 1	$2.25
Truies No 2	$2.25—$2.25
Inférieurs	$1.50—$2.00
Verrats	$1.00—$1.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$4.50—$5.00
Ordinaires	$2.50—$3.00
Moutons—	
Bons, pesants	$1.50—$1.50
Bons, poids moyen	$1.75—$2.00
Ordinaires	$ .50—$1.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .21—$ .21½
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .21—$ .23
Premiers	$ .19—$ .21
Seconds	$ .16
Pommes de terre—	
Par 100 livres, en gros	$1.00
Au détail	$1.15
Oignons—	
Par 100 livres	$1.00
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$1.95
2 sacs de 49 livres	$2.02½
4 sacs de 24 livres	$2.17½
Alimentation—	
Son, La tonne	$13.00
Moulée, La tonne	$14.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.35
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$13.00
Mil. No 2	$12.00

Grains	Mardi 14 fév.	Merc. 15 fév.	Jeudi 16 fév.	Vend. 17 fév.	Samedi 18 fév.	Lundi 20 fév.
Blé No 1 Nord	.45¾	.45⅞	.46½	.46⅝	.46⅝	.46¼
2 Nord	.43¾	.44	.44⅝	.44⅝	.44⅜	.44⅜
3 Nord	.41⅝	.42½	.42¾	.43¼	.43¼	.43
Avoine 2 CW	.22¾	.23⅛	.23⅜	.23⅝	.23⅜	.23⅜
3 CW	.21¼	.21⅞	.21⅞	.22⅛	.22¼	.22⅛
Orge 3 CW	.27¼	.27½	.27⅝	.27¼	.27¼	.27⅛
4 CW	.24⅝	.24⅞	.25½	.25⅜	.25⅜	.25¼
Lin 1 NW	.76½	.78	.78½	.78	.78	.77¼
2 CW	.72¾	.74	.74½	.74	.74	.73¾
Seigle 2 CW	.31¼	.32	.32½	.32½	.32½	.31¾
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.45¾	.45⅞	.46½	.46⅝	.46⅝	.46¼
Avoine 2 CW	.22¾	.23⅛	.23⅜	.23⅝	.23⅜	.23⅜
Orge 3 CW	.27¼	.27½	.27⅝	.27¼	.27¼	.27⅛
Lin 1 NW	.76½	.78	.78½	.78	.78	.77¼
Seigle 2 CW	.31¼	.32½	.32½	.32½	.32½	.32
Options						
Blé Mai	.47⅜	.47⅞	.48½	.48⅝	.48½	.48
Juillet	.48¼	.48⅝	.49½	.49⅝	.49½	.48⅞
Octobre	.49⅜	.50	.50½	.50⅝	.50½	.50
Avoine Mai	.24	.24⅜	.24½	.24½	.25	.24⅞
Juillet	.23	.23⅜	.24	.24	.24	.23⅜
Octobre	.22¼	.22⅝	.22¾	.22½	.22¾	.22⅝
Orge Mai	.29⅜	.29⅝	.29⅝	.29⅝	.29⅜	.29¼
Juillet	.28⅞	.29	.29⅛	.29⅛	.29	.28⅞
Octobre	.27⅞	.28	.28⅛	.28⅛	.28	.27⅞
Lin Mai	.78½	.80	.80½	.80	.80	.79⅜
Juillet	.78⅞	.79⅝	.79⅝	.79⅝	.79⅝	.79⅜
Octobre	.79	.79⅝	.79⅝	.79⅝	.79⅝	.79⅜
Seigle Mai	.33½	.34	.34½	.34⅛	.34⅜	.33⅞
Juillet	.33⅞	.34⅞	.35	.35	.34⅞	.34⅜
Octobre	.34¾	.35⅝	.36⅛	.35⅜	.35⅜	.34⅞

Feuilleton de la "Liberté"— No 20

Chez les Sauvages de la Colombie Britannique

Souvenirs d'un Missionnaire

Par le Père A.-G. MORICE, O.M.I.

(Suite)

CHAPITRE XV

Protections divines

SOMMAIRE.—Vers le lac d'Ours par une nouvelle voie — Difficultés de la route — La montagne — Perte et découverte — Entre le ciel et la terre — Chez les Sékanais — Ascension pénible — Je manque de m'estropier

Indépendamment du fait de son ministère sacré, les Indiens du district recevaient donc à l'occasion l'assistance efficace de leur missionnaire, et étaient en même temps favorisés de l'aide du Ciel. Mais ils n'étaient pas les seuls à bénéficier de cette aide. Leur prêtre lui-même fut mainte fois l'objet d'une protection divine qu'on pourrait presque qualifier de miraculeuse.

J'en ai déjà donné des exemples dans les pages qui précèdent; mais si j'entrais dans tous les détails de ma vie chez les sauvages, cet ouvrage pourrait se transformer en un hymne de reconnaissance pour les bienfaits et la protection manifeste dont il plut à la divine Providence d'entourer mon humble personne, au cours de mes voyages en Colombie Britannique.

Celui de ces derniers auquel je me permets maintenant d'inviter le lecteur fut, dans sa seule première partie, signalé par au moins trois occasions dans lesquelles il est difficile de ne pas voir une intervention céleste en ma faveur. Qu'on en juge plutôt.

C'était au cours d'une nouvelle tournée de caractère mixte: but religieux, l'évangélisation des Sékanais au lac d'Ours; moyen scientifique, l'exploration de la contrée entre cette pièce d'eau et le lac Babine.

Je venais de donner la mission aux chasseurs de ce dernier lac, et l'on m'avait dit que les Sékanais du nord, chez qui je devais me rendre, pouvaient être atteints par une voie plus directe et moins ardue que celle de la rivière aux Saules, avec laquelle nous avons déjà fait connaissance. Cette dernière nécessitait une assez longue chevauchée aboutissant au lac Thatla; puis, après la navigation de ce lac, l'ascension continuelle du cours d'eau susmentionné, sans compter le portage du canot entre lui et le lac d'Ours.

C'était difficile, long et ennuyeux, tandis que, paraît-il, une rivière prenant sa course tout près du but de mon voyage en perspective nous permettrait de nous y rendre sans encombres, sans chevaux ni canot. Tout en mûrissant ce plan, je ne tardai pourtant pas à apprendre que ce cours d'eau n'était autre chose qu'un torrent de montagnes, donc d'une navigation impossible.

Peu importe; sa vallée ne nous en conduira pas moins au but désiré. Cette voie est donc adoptée. On verra bientôt s'il faut se fier aux renseignements des sauvages.

Tout heureux de pouvoir faire d'une pierre deux coups, de servir la religion et la science en même temps, j'étais donc un beau lundi matin frais et dispos, sur le point d'entreprendre ce nouveau voyage.

Mes compagnons méritent d'être présentés au lecteur. C'est d'abord un homme d'âge mûr, *Sahid*, Babine de sang mêlé, vigoureux gaillard à généreuse carrure qui préfère l'action aux paroles; Jean-Marie, jeune Sékanais aussi svelte que Sahid est gros, et naïf comme un enfant malgré ses vingt ou vingt-cinq ans, et un autre jeune homme qui est en partie Nahanais, ou Indien du Grand-Nord.

Ces trois bons sauvages devaient agir surtout en qualité de porteurs, car le voyage allait se faire à pieds, et aussi chasseurs — on nous prédisait quantité de marmottes, sur les montagnes que nous allions longer. Quant à moi, je devais porter aussi; mais ma charge, comparée aux leurs n'était rien. Au bout d'un certain temps, je devais même trouver assez lourde ma soutane, dont j'avais fait un paquet et que je portais sur mon dos.

Tout alla bien jusqu'à ce que nous eûmes dû quitter le sentier de chasse que nous suivîmes d'abord. Vint alors la région des sauts et soubresauts, auxquels correspondaient pour nous, ou du moins pour moi, des chutes et meurtrissures dont mes lecteurs ont déjà eu des échantillons. Puis nous entrâmes dans la brousse plus ou moins épineuse, moins pénible peut-être pour nos personnes, mais que l'absence de tout sentier rendait terrible pour nos habits.

Bref, le pays devint bientôt impassable, et nous dûmes nous réfugier sur la déclivité du rivage de la fameuse rivière, qui s'en allait sautant et mugissant au travers des roches et des gros cailloux, tandis que nous cherchions un galet, une pierre, où mettre le pied.

Et comme nous manquions souvent ce point d'appui et glissions dans la vase, nous fûmes bientôt d'un aspect pitoyable, presque en guenilles — peut-être devrais-je ici remplacer le pluriel par le singulier; car mes compagnons, bien plus habiles que moi, sautaient de pierre en pierre sans presque jamais manquer leur coup. Personnellement j'eus avant longtemps les pieds tout ensanglantés.

Telle était l'excellente voie qu'on nous avait annoncée!

Les choses en vinrent au point que, tout meurtri et endolori, les membres raides et le corps pris de fièvre, il sembla que j'allais être obligé de m'arrêter et de rester en chemin.

C'était le mercredi soir, partant après trois jours d'un martyre qui me faisait bien mal augurer de l'avenir. Nous nous trouvions dans un fourré parsemé de grands arbres, qui nous cachaient les environs. Une fièvre sérieuse s'était emparée de moi, et chacun se demandait que faire. Ces arbres tombés les uns sur les autres, ces troncs cachés sous la mousse dans lesquels nous tombions, au risque de nous casser les jambes, m'avaient mis au pied du mur.

Un changement de direction ou de voie, sinon un repos complet, s'imposait. Inutile de penser à la seconde alternative: nous ne pouvions user de nos provisions, déjà pas trop abondantes, sans un progrès correspondant aux dépenses. Quant au premier, en quoi pouvait-il consister? Il nous fallait bien nous diriger vers le lac d'Ours.

Nous eûmes pourtant une petite consultation autour du feu de bivouac, et il fut décidé de changer de route. Nous étant momentanément égarés la veille, nous étions soudain tombés sur un immense marais, laissant l'œil se promener sur la plus belle chaîne de blanches montagnes que j'eusse jamais vu.

— Où va cette chaîne? demandai-je.

— Juste en arrière du lac d'Ours, me fut-il répondu.

— Ne serait-il pas possible de la suivre? Là du moins nous n'aurions plus ces terribles troncs d'arbres gisant sur le sol et ces impénétrables fourrés.

Il fut donc résolu qu'on tenterait cette voie.

Et le lendemain matin, après m'être un peu remis par le repos d'une bonne nuit sur les rameaux qui formaient ma couche, nous nous mîmes à monter, à droite de la direction suivie jusque-là, toujours sans voir en face de nous autre chose que les branches de la brousse et les troncs d'arbres de la grande forêt.

* * *

Tout à coup, vers dix heures et demie, cette forêt disparut comme par enchantement, nous révélant un spectacle auquel je n'étais guère habitué: le sol émaillé de bruyères en fleur et sans le moindre arbre, au pied d'une chaîne de montagnes couverte de neiges perpétuelles, avec d'innombrables cascades qui se jouaient sur ses flancs et, par ci par là, de verts glaciers qui brillaient au soleil. Plus haut encore, un ciel que nous n'avions presque pas vu depuis trois jours.

— *Osiyam!* (exclamation de joie intraduisible), s'écria alors Jean-Marie en se roulant sur la bruyère. Adieu, les arbres! Adieu, la noirceur du bois!

Et tous ensemble nous nous reposâmes et nous étirâmes les membres endoloris. Puis nous nous dirigeâmes, le cœur gai, vers un torrent que nous apercevions à distance, pour prendre sur ses bords notre réfection du midi.

— Mais voilà que, pendant que nous la préparions sur la bruyère, de gros nuages noirs, partis je ne sais d'où, se mirent à courir au-dessus de nos têtes; le tonnerre commença à gronder, puis à éclater en coups stridents, et une pluie diluvienne nous inonda qui, faute d'abri, nous trempa jusqu'aux os.

Après tout, la forêt a donc ses avantages!

Ce qui pis est, nos couvertures, maintenant toutes mouillées, ont doublé, peut-être triplé, de poids. Pauvres chers sauvages, qui aviez quitté le couvert des arbres par amour pour moi! Pas de chance vraiment!

Orage ou non, il nous fallait dès lors nous traîner à découvert le long de la rampe de la montagne, qui pouvait avoir une déclivité de 80 degrés, à quelque 4,000 pieds au-dessus du torrent, que nous entrevoyions de temps en temps, et traverser d'immenses bandes de neige durcie, dans lesquelles nous avions à pratiquer à coups de hache des trous pour nos pieds, sous peine d'être exposés à glisser dans l'abime. C'est moi qui n'était pas fier! Ca valait presque le pont des Akwilguettes!...

Pourtant ce détail n'est rien en comparaison d'un autre de caractère vulgaire, dont le lecteur ne saisira probablement pas toute la portée. Par suite du manque de protection contre la pluie, mes souliers, devenus extrêmement mous, s'étaient, en pressant constamment d'un seul côté le flanc pierreux de la montagne, complètement déformés. Puis, ayant séché dans cet état, ils avaient pris un faux pli qui m'étreignait le pied comme un étau.

On ne comprendra jamais ce que j'eus à en souffrir. Mes compagnons, voyant ma détresse, m'offrirent bien des mocassins; mais je ne pus m'en servir sur les rugosités de la roche.

Inutile d'entretenir davantage le lecteur des difficultés de cette route semi-aérienne. Je préfère passer par-dessus les aventures du vendredi pour en arriver au samedi après-midi.

On comprend que, peu habitué comme je l'étais à une locomotion si peu normale, après une semaine entière de lutte contre une fatigue qui m'anéantissait, je tirais la jambe depuis longtemps, et ne pouvais suivre que de loin mes compagnons. Aussi, pendant que Sahid et le Nahanais prenaient les devants dans le but de nous tuer quelques marmottes, Jean-Marie avait-il reçu d'eux la mission de me piloter, c'est-à-dire de marcher de manière à ce que je l'eusse toujours en vue. En un mot, il devait me guider.

M'étant péniblement traîné jusqu'à un point où la montagne se terminait brusquement, je rejoignis le jeune Sékanais, qui s'était posté, assis sur sa charge, juste au sommet, ou plutôt sur l'arête, de ladite montagne, là où il était nécesaire de changer de direction pour pouvoir la descendre. Il m'attendait patiemment, en vue de m'indiquer la voie à prendre.

* * *

Trop heureux de me reposer, je restai quelque peu avec lui, et, sur son invitation à le suivre:

— Attends une minute, lui dis-je; je veux marquer sur mon calepin l'altitude de cet endroit.

Voulant alors porter la main à mon baromètre de poche, qui devait m'indiquer cette élévation, je fus très surpris de ne point le trouver, bien que je fusse dans l'habitude de l'avoir constamment sur moi. Je le cherchai alors de tous côtés sur le sol, mais ne trouvai rien.

— Oh! je vois; j'ai dû le laisser tomber à notre dernière halte; tu sais, à cette place si élevée où je l'ai consulté. Tu es un sauvage, tu as des yeux de lynx: avec toi je vais certainement le trouver. Néanmoins regarde bien par terre (c'est-à-dire sur le sol, roche ou neige) et vois si par hasard je ne l'aurais point laissé tomber en chemin, dis-je à mon compagnon.

Ces recherches n'intéressaient que médiocrement mon Jean-Marie, qui ne pouvait comprendre l'importance que j'attachais à l'instrument qui, en outre de sa valeur intrinsèque qui n'était pas minime, m'était nécessaire à la confection de la carte à laquelle je travaillais.

En dépit de nos recherches combinées, nous ne pûmes rien découvrir, et Jean-Marie était maintenant anxieux de continuer son chemin; mais comment marquer sans ce baromètre les altitudes des points à passer comme je l'avais fait pour ceux que nous avions visités?

Je me remis donc à chercher de plus belle dans les crevasses du terrain, entre les très rares brins d'herbe et sur la neige où nous avions passé. Mon jeune compagnon, ennuyé de cette perte de temps, ne voulait plus m'aider, mais s'était mis à bouder sur sa charge.

La tête dans sa main droite et le coude appuyé sur son genou, il pestait et maugréait tout doucement, se demandant quelle pouvait être la valeur de cet objet, pour que je persiste ainsi à essayer de le trouver.

— Il y en a bien d'autres semblables chez les blancs, me dit-il d'un air maussade.

— Oui, sans doute, mais j'en ai besoin dans ces montagnes, où tu sais que je ne reviendrai point.

Entretemps, mes deux autres compagnons s'inquiétaient de ne point nous voir venir. Craignant un accident fatal pour le prêtre, comme une chute dans une anfractuosité des rochers, ou une glissade involontaire sur la neige perdue au flanc de la montagne, Hahid revint sur ses pas, et dès qu'il nous eut vu sur l'arête du précipice au fond duquel il se trouvait maintenant:

— Qu'est-ce qu'il y a donc que vous ne venez point? nous cria-t-il.

Ce fut Jean-Marie qui répondit.

— Le prêtre a perdu sa petite boîte, fit-il, et il ne veut pas partir sans elle.

— C'est vrai, dis-je alors à Sahid. Toi tu es un homme, non pas un enfant. Remonte donc ici en zigzaguant et cherchant des yeux l'instrument, et viens ici m'aider à le trouver.

Ce qui fut dit fut fait. En dépit de l'heure avancée, Sahid m'accompagna partout en quête de la bienheureuse "petite boite". Toutes nos démarches furent inutiles. En sorte que même cet homme sensé se crut obligé de me faire certaines représentations.

— Tu sais, dit-il, que tu ne voyages jamais le dimanche. C'est aujourd'hui samedi, et il nous faut préparer le campement pour toute la journée de demain dans un endroit propice, qui est assez loin d'ici, où il n'y a point de bois d'aucune sorte. Or il commence à se faire tard: tu es fatigué et ne pourras marcher vite. Il nous faut donc partir si nous voulons arriver à temps à la place que nous avons en vue.

Pendant que le brave homme me faisait ces remarques, toutes pleines de bon sens, une idée se faisait jour dans mon esprit. J'avais souvent entendu parler du pouvoir du bon saint Antoine de Padoue sur les objets perdus, qu'il faisait retrouver quand on l'invoquait tout en lui promettant quelque bonne action, mais n'en avais jamais fait l'expérience. Au fur et à mesure que l'Indien parlait, je priai donc intérieurement l'aimable saint de me faire retrouver mon baromètre, dont j'avais un besoin absolu sous peine de laisser ma carte incomplète.

En même temps, je lui promis de dire ma première messe au lac d'Ours en son honneur, pour les âmes du purgatoire, s'il me le faisait trouver dans l'espace de cinq minutes.

Puis, tirant ma montre, je constatai que j'avais perdu juste une heure et quart en vaines recherches, et, montrant le cadran à Sahid:

— Tu as raison, lui dis-je, il nous faut partir. Maintenant un dernier effort. Si dans cinq minutes — tu vois cet espace entre deux chiffres sur ma montre? — nous ne trouvons rien, nous partons.

Et à part moi:

— Grand saint Antoine, qu'on dit si secourable aux malheureux, montrez-moi votre puissance...

Retournant alors sur nos pas, c'est-à-dire nous éloignant de Jean-Marie, qui pestait devant mon incompréhensible instance, nous nous mîmes de nouveau à chercher. Peut-être deux minutes après, certainement pas quatre, Jean-Marie poussa un cri joyeux:

— Il est là-bas au fond du précipice, fit-il; je le vois qui brille au soleil!

Qui donc nous l'avait trouvé? Non pas certes Jean-Marie, qui boudait et refusait depuis longtemps de le chercher. Non pas Sahid et moi, qui le cherchions juste à l'opposé de là où il était. Ce ne pouvait donc être que le bon saint Antoine, qui, malgré la mauvaise volonté du Sékanais, le lui avait révélé avant les cinq minutes que je lui avais fixées.

Dieu soit donc béni, et reconnaissance à son grand ami de Padoue!

* * *

Va sans dire que nous reprîmes immédiatement notre course. Cette fois c'en était réellement une pour mes compagnons, même pour mon guide, qui, poursuivis par la pensée que, en conséquence de notre malencontreux délai, nous allions être en retard, volaient maintenant par-dessus tout obstacle. Quant au dernier, il semblait dès lors se préoccuper fort peu de celui qu'il était supposé guider. Les choses en vinrent au point qu'avant longtemps je ne vis plus personne.

Me voilà donc absolument seul, et comme abandonné, au flanc d'une montagne rocheuse, sur laquellle le pied ne laisse aucune empreinte. J'ai beau presser le pas dans l'espoir de pouvoir apercevoir mon guide, ne fût-ce que de très loin. Je ne vois rien et dois marcher à l'aventure, sachant toutefois que je ne puis m'éloigner beaucoup de la voie qu'il a suivie, mais n'en craignant pas moins que mon propre cours ne me conduise à quelque difficulté.

C'est malheureusement ce qui arriva.

Désespérant de rejoindre Jean-Marie des yeux — le brave garon pensait probablement que la fumée lointaine du feu que lui et ses compagnons allaient faire suffirait pour me servir de guide — je pris les choses philosophiquement, et finis par me presser moins.

Or voilà que je me trouvai tout à coup en face d'une espèce de ravin très profond, comme une brèche, une trouée pratiquée de haut en bas dans le flanc de la montagne, qui, par extraordinaire, était faite à cet endroit de sable et de gravier. C'était évidemment le résultat de la chute d'un immense glacier, qui s'était détaché des hauteurs d'à côté, et, en se précipitant, masse de milliers de tonnes, dans la vallée d'en-bas, avait creusé sur son passage une énorme tranchée perpendiculaire dans le sable, où suintait une eau froide provenant du reste de glacier encore suspendu au sommet.

Et ce ravin artificiel avait été comme râclé presque à pic par l'avalanche à laquelle il était dû. Alors comment le traverser? Ses flancs n'étaient qu'un sable mouvant et humide: impossible d'y mettre les pieds sans glisser dans l'abime. Où donc mes gens étaient-ils passés?

Je regarde de tous côtés, descends, monte dans le but de découvrir leurs traces. Rien. Après être redescendu, je remonte encore assez haut, les yeux fixés sur la paroi du ravin; je ne découvre pas la moindre piste. Or le temps presse; le soleil est déjà couché depuis quelque temps, et le campement doit peut-être se trouver loin de là. Il faut donc s'exécuter.

Prenant mon courage à deux mains, je me hasarde là où ma raison m'avertit que ma vie est en danger, et, en un clin d'œil, je me trouve suspendu entre le ciel et la terre!...

Le lecteur comprend-il? Je ne m'étais pas plus tôt aventuré sur le sable mouvant, qu'il avait cédé sous mes pas; j'avais glissé vers l'abime, et n'avais été empêché d'aller m'y mettre en pièces que par une pierre qui, fort heureusement, faisait saillie, et à laquelle je m'étais accroché nerveusement — ma planche de salut!

Et maintenant que faire? Je demandai grâce à Dieu qui m'avait déjà tant de fois protégé, j'invoquai la Vierge immaculée dont j'étais l'Oblat, et, par un effort suprême de tout mon être, je repartis au travers du ravin, dont mes pieds faisaient voler le sable vers la rivière, qui courait et jurait quatre mille pieds plus bas.

Et malgré tout j'atteignis l'autre côté sain et sauf, mais tout couvert d'une sueur froide et si exténué par mon effort désespéré que je ne pus m'empêcher de me cramponner au sol, comme si, lui aussi, eût été pour me manquer!

N'est-ce pas là ce que les Anglais appellent un *narrow shave;* n'avais-je pas vu la mort de bien près, et n'ai-je pas maintenant raison de trouver dans cet incident une seconde manifestation de la protection divine, celui de mon baromètre étant la première de ce voyage?

* * *

Mais tout vient à point à quiconque persévère. Après m'être un peu remis de mon émotion, et m'être répandu en actions de grâces envers Dieu et sa sainte Mère, je me remis en route, et, peu après, apercevais dans le lointain la fumée du bivouac que mes amis étaient en train de préparer.

C'était juste à la lisière du bois, c'est-à-dire en bas de la région dans laquelle nous cheminions depuis trois jours. A cette latitude, le bois disparaît subitement à 5,200 pieds au-dessus du niveau de la mer, formant une ligne régulière comme si elle avait été coupée au couteau. Le bois est alors remplacé pendant une ou deux centaines de mètres par de tout petits conifères de quatre ou cinq pieds, après lesquels vient la montagne nue, ou couverte de neige perpétuelle là où le terrain est assez plat pour pouvoir le retenir, comme au sommet où nous parcourûmes, pendant le voyage qui nous occupe, d'immenses champs de neige pouvant avoir par endroits de cinquante à cent pieds d'épaisseur, sinon plus.

Sans être glissante comme la glace, cette neige n'en est pas moins très dure. Il y gèle au moins toutes les nuits, et, sous les rayons d'un soleil de juillet, une fine couche de sa surface s'y mollifie chaque jour pour se durcir de nouveau la nuit suivante.

(A suivre)

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-P.-A. Poulet, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

AU SACRE-COEUR

Heure sainte

Notre heure sainte du quatrième dimanche du mois, grâce à l'initiative de notre vaillante Société Saint-Jean-Baptiste, prendra désormais les proportions consolantes d'un grand acte religieux paroissial. Sans doute, nos hommes et nos jeunes gens se réservent la part du lion dans cet hommage à Jésus-Hostie; c'est, avant tout, leur soirée d'honneur. Mais, à leur suite, toutes nos sociétés religieuses et sociales veulent ajouter à l'éclat de ce triomphe eucharistique; toutes veulent mêler leurs voix dans les louanges de la prière et des cantiques. Nous applaudissons de tout coeur à ce mouvement d'ensemble, à cet élan commun de foi et d'amour. Et, s'il nous était permis de formuler tout haut un sentiment bien légitime qui nous remue profondément, nous n'hésiterions pas à appeler cette Heure Sainte de la paroisse du Sacré-Coeur "la grande soirée du ralliement de toute la population catholique française de Winnipeg". Enfin, qu'il plaise à Dieu de bénir ce désir de notre âme! A tous les nôtres nous ne cesserons de redire: "Vous êtes les bienvenus au Sacré-Coeur".

Partie de cartes

Nos Benjamins se mettent en évidence, et se distinguent vraiment, en faisant de la sixième partie de cartes un succès sans précédent. Si l'on juge un arbre à ses fruits, une entreprise selon la portée et la valeur de ses résultats, on peut bien dire, avec non moins de justesse, que le montant réalisé dimanche est un témoignage éloquent en faveur de la valeur morale de notre enfance. N'est-il pas vrai? l'avenir est souriant quand il repose sur de tels augures!

Le programme récréatif fut très goûté par l'auditoire. Les "Aventures de Saint-Laurent à Montréal", une déclamation présentée par M. André Frey, fut très bien interprétée. La chanson anglaise "The Secret" fut rendue avec aise et précision par les plus petits et petites. Enfin, une comédie intitulée "Les Aéroplanes de Sainte Catherine", présentée par les élèves du 9ème grade, nous fournit les sensations d'une envolée peu ordinaire. Heureusement, il ne s'agissait que de "chapeaux-aéroplanes", un de ces produits de la mode si drôlatique, parfois, mais dont la nouveauté originale fait "planer" bien des cerveaux chez la jeunesse féminine!

Somme toute, — et c'est l'important à souligner — le ton de la voix, la diction parfaite, le geste, les manières dégagées, voilà ce qui annonce très avantageusement chez notre gent écolière.

Nos félicitations et un gros merci à l'âme organisatrice cachée dans la coulisse!

Les heureux gagnants des prix furent:

Prix d'entrée, M. G. Senécal.

Whist — Dames: 1er prix, Mme Louis, 130; 2ème prix, Mme M. Swanson, 129; consolation, Mme D. Donovan, 105. Hommes: 1er prix, M. Walter Slaney, 132; 2ème prix, M. A. Marcoux, 131; consolation, M. P. Dumontier, 101.

Bridge — Dames: 1er prix, Mme M. Gatfen, 1613; 2ème prix, Mme J.-H.-N. Léveillé, 1361; consolation, Mme G. Laflèche, 173. Hommes: 1er prix, M. J.-E. Perras, 1762; 2ème prix, M. J.-H-N. Léveillé, 1660; consolation, M. H. Bédard, 328.

• • •

Nos jeunes gens, avec le brio de leur âge et leur mâle audace, enfourchent Pégase — ce dieu de la fougue et de l'inspiration poétique — pour faire de la septième partie de cartes le grand triomphe de la série. Alors, qui ne voudra encourager les fortes ambitions de leur noble idéal! Qui ne voudra revivre un instant les ardeurs de sa jeunesse! De plus, selon l'usage, nos jeunes gens vous offriront un apéritif généreux sous forme d'un concert du plus vif intérêt. N'y manquez pas, et bienvenue anticipée!

WINNIPEG

Collège Saint-Paul

Cercle dramatique

Après avoir laissé une impression favorable à ses nombreux auditeurs dans sa dernière pièce, "Charley's Aunt", le Cercle dramatique du Collège s'aventure dans un terrain plus ambitieux, celui du mystérieux. "The Speckled Band", saisissante aventure de Sherlock Holmes, par Conan Doyle, sera représentée dans la salle Paul Shea les 25, 27 et 28 février.

M. Henri Thomas, étudiant en troisième année, a eu l'honneur d'être choisi pour jouer le rôle principal, Sherlock Holmes. Tout laisse prévoir qu'il remplira ce rôle à la perfection. Voici la liste des autres personnages: Miles Clémentine Harrison, Roma Leyden; MM. Stanley Kelley, Leonard Bunns, Richard Payne, William Coyle, Everett O'Brien, James Passalis, Donald Pilley, Bernard Whalen, Frank Gusella, Percy Daigle, William Ringer, Jack Boyle.

Quelques chansonniers de France

A la prochaine soirée de l'Alliance Française, M. le professeur Leathers, du Wesley College, fera une causerie sur les principaux chansonniers de France. C'est un sujet qui ne manquera pas d'intéresser le public, d'autant plus que le conférencier, qui s'exprime dans une langue parfaite, connait à fond la littérature française d'hier et d'aujourd'hui.

A l'Université (Broadway), salle C, à 8 h. 30, vendredi.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Au rapport de la semaine dernière, nous devons ajouter:

Comité de visites au Sanatorium: Mmes Lavoie et Brunet.

Comité de réception: Mmes Talbot, J.-Caswell Davis, L. Bénard et C. Muller.

Représentation au "Local Council": Mmes J.-A. Larocque, W. Hamilton et E. Laberge.

• • •

Samedi prochain, 25 courant, de 4 à 6 h., dans le salon de réception du Fort Garry, un "Silver Tea" donné sous la présidence de Mme Etsell et organisé par les dames du comité de réception, est une des grandes fonctions sociales de l'année, dont le produit est grandement nécessaire aux oeuvres de la Fédération. Un appel pressant est envoyé aux membres et à leurs amies pour assister en grand nombre à ce thé.

Ch. M.

Cercle Molière

Le samedi 18 courant se tenait la réunion mensuelle du Cercle, sous la présidence de M. L.-P. Gagnon.

Il fut procédé à la routine habituelle et nombre d'excellentes suggestions furent examinées; la question de la représentation dramatique annuelle reçut une considération toute particulière.

Nous espérons pouvoir donner des précisions à ce sujet prochainement.

La soirée de cartes du 4 courant a donné des résultats très satisfaisants, grâce à la collaboration et aux efforts de Mme G. Laflèche et Mlles G. Roy, G. Bélanger et Deniset.

L'organisatrice, Mlle G. Roy, avait préparé le programme suivant:

Par le quatuor Palmasson, composée de MM. P. Palmasson, M. Battenchuk, H. Benoist et Mlle P. Palmasson, le 1er mouvement d'un quatuor de C. Sinding, pour cordes. L'exécution fut, comme d'habitude, fort soignée et très appréciée.

Pour terminer, une causerie de Mme B. de Denus, sur la littérature française au 17ème siècle. Le sujet était si vaste et si intéressant que la conférencière dut se borner à esquisser à grands traits les principaux écrivains d'une époque qui fut si fertile en grands hommes.

Mme de Denus sut intéresser son auditoire et on lui sut gré d'avoir rappelé d'une façon si experte des choses qui ont tendance à s'oublier.

Si l'on ajoute à tout cela l'acquisition de plusieurs nouveaux sociétaires, on sera forcé d'admettre que la soirée fut bien employée et qu'il n'y eut pas de place pour l'ennui un seul instant.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher No 2450

La campagne générale de recrutement de nouveaux membres qui se poursuit actuellement à travers toute l'Amérique du Nord bat son plein. Afin que le public connaisse mieux cette grande société catholique, le Comité de Presse du Conseil Provencher commence aujourd'hui une série d'articles en rapport avec son organisation, son but, ses oeuvres et ses aspirations.

L'Ordre des Chevaliers de Colomb fut organisé au moyen d'une charte spéciale émise par l'assemblée générale de l'Etat du Connecticut, E.-U., le 29 mars 1882. Par sa charte, il est permis à l'ordre de faire affaires comme société de bienfaisance fraternelle, et de promouvoir et diriger des oeuvres éducationnelles, charitables, religieuses, de bien-être, de secours de guerre et publics.

L'Ordre est composé d'un conseil suprême, d'un bureau de directeurs suprêmes, de 61 conseils d'état ou provinciaux et de 2,550 conseils locaux avec 550,000 membres.

Le conseil suprême est le corps gouvernant et la plus haute autorité dans l'Ordre, et est composé des officiers suprêmes, des directeurs suprêmes, des anciens chevaliers suprêmes et des officiers et représentants des conseils d'état. Ce conseil se réunit annuellement, en août, pour fins législatives et pour l'élection de cinq membres du Bureau des directeurs suprêmes. Les officiers suprêmes sont élus tous les deux ans.

Le bureau des directeurs suprêmes est le corps exécutif de l'ordre et se réunit tous les trois mois pour la transaction des affaires. Le bureau est composé de quinze membres régulièrement élus et de sept officiers suprêmes. Le Canada est représenté sur ce Bureau par deux membres distingués: MM. Francis Fauteux, C.R., de Montréal, et Claude Brown, de London, Ont.

Les conseils d'état de l'ordre se réunissent en convention annuelle pour faire leurs lois et règlements, aussi pour l'élection des officiers d'état et des représentants au conseil suprême, et pour recommander au conseil suprême telle législation jugée désirable. Le Manitoba possède un conseil provincial depuis 1923 et depuis deux ans est présidé par le Dr Jean Trudel.

Les conseils locaux élisent leurs officiers en juin, chaque année, et ont le plein contrôle de leurs affaires, conformément aux lois de l'ordre.

Le Manitoba compte six conseils locaux qui s'appellent: Winnipeg, No 1107, fondé en 1906; Brandon, No 1435, fondé en 1909; Provencher, No 2450, fondé en 1923; Langevin, No 2658, fondé en 1927; Le Pas, No 2701, fondé en 1928, et Flin Flon, No 2746, fondé en 1931. Notre Conseil Provencher est présidé par M. J.-Thomas Beaubien, C.R.

• • •

La deuxième assemblée régulière et mensuelle du Conseil Provencher aura lieu jeudi soir 23 courant. Les membres du Conseil Winnipeg viendront fraterniser dans nos salles ce soir-là et un programme de premier choix a été préparé par le comité de divertissements. Qui gagnera le prix de présence?

• • •

Les préparatifs du concours de bridge annuel qui commencera le dimanche 26 courant sont finis. Le comité, composé de MM. Henri Lacerte, Roméo Pelletier, Auguste Côté et E.-J. Jarjour, rapporte qu'il y aura salle pleine. Avis aux retardataires de donner leurs noms le plus tôt possible. Prix d'entrée, 50 sous.

La "Sun Life Assurance Co. of Canada"

On a toujours eu confiance dans les compagnies d'assurance. Mais en ces années de détresse et d'expériences désastreuses, cette confiance est devenue universelle et presque absolue, car l'assurance sur la vie est demeurée solide comme un rocher sur une terre qui manque d'équilibre.

Il est étonnant de constater qu'en ces jours de salaires coupés, de capital perdu et de diminution d'achats, la "Sun Life of Canada", dont le rapport est publié dans une autre colonne, accuse pour l'an dernier des applications nouvelles d'assurance de $1,000,000 par jour. Bien que la capacité d'acheter de l'assurance sur la vie ait diminué, il est évident que le désir de s'assurer s'est accru.

Chaque jour de travail l'an dernier, la "Sun Life" a payé aux détenteurs de police ou à leurs bénéficiaires $360,000. Qui dira la valeur de pareils paiements en ces temps d'instabilité économique et sociale?

La "Sun Life of Canada" a maintenant un million d'assurés et près de trois billions d'assurance en force.

L'Italie n'a pas conclu de traité secret

Rome. — Le premier ministre Benito Mussolini a nié catégoriquement des rumeurs prétendant que l'Italie avait conclu une alliance secrète avec l'Allemagne et la Hongrie. Le premier ministre a ajouté que ces rumeurs n'auraient pas valu le trouble qu'il se donne pour les nier si elles n'avaient été formulées devant le comité des affaires étrangères de la Chambre française.

• • •